

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

L'HOMMAGE DE TEBBOUNE AUX CHOUHADA

Page 3

DÉCÈS DE NOTRE COLLÈGUE ET AMI

NOUREDDINE SAIDI

Adieu Nounou !



Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8064 JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

L'AGRICULTURE SOCLE DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

VOIR GRAND POUR ÊTRE SOUVERAIN



Contribuant à hauteur de 15 % au PIB, le secteur de l'agriculture est prometteur et stratégique. Un statut qui explique tout l'intérêt qui lui est accordé par les plus hautes autorités du pays. De nouvelles mesures, des incitations, des objectifs, mais surtout beaucoup de défis à relever, avec l'ultime ambition d'atteindre l'autosuffisance pour certains produits stratégiques et se diriger vers la sécurité alimentaire. Les dernières mesures annoncées par le Président Tebboune, lors de sa rencontre avec l'UNPA, confirment encore une fois l'intérêt accordé au secteur.

Lire notre dossier en pages 4, 5 et 6

ENREGISTREMENTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'ANPP doit faire vite

Page 2

LIGUE 1 MOBILIS

ESS-JSK, une affiche des grands jours

Page 10

L'AFFAIBLISSEMENT DE DAMAS FAIT LE JEU DES SIONISTES

Quelle feuille de route pour la Syrie ?

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ENREGISTREMENT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'ANPP appelée à accélérer le rythme

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, a donné des directives pour réduire les délais d'enregistrement des produits pharmaceutiques et accélérer le processus de numérisation conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la disponibilité des médicaments. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

A l'occasion d'une visite de travail à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), M.Hadji a souligné l'importance de cette institution dans la régulation du secteur du médicament, notamment dans l'enregistrement et la surveillance des produits pharmaceutiques sur le marché.

Il a ajouté que sa visite avait pour principal objectif l'évaluation de l'Etat des lieux des activités de l'agence, l'identification des obstacles qui entravent son bon fonctionnement et la proposition de solutions pour améliorer son efficacité.

Toutefois, il a tenu à souligner que malgré tous les efforts déployés par la tutelle pour optimiser le bon fonctionnement de l'agence, des difficultés subsistent, notamment en ce qui concerne les délais de traitement des dossiers et l'efficacité de certains mécanismes de contrôle.

Face à cette situation qui perdure, le ministre délégué a insisté sur la nécessité de résoudre rapidement ces problèmes afin d'assurer un environnement favorable à la croissance de l'industrie pharmaceutique.

Il a également donné des directives fermes pour la réduction des délais d'enregistrement, afin de répondre rapidement aux besoins croissants du marché national, tout en rappelant l'engagement du gouvernement à garantir un accès rapide à des médicaments de qualité, tout en assurant la transparence et la régulation nécessaires pour protéger la santé publique.

Concrètement, l'un des défis majeurs auxquels est confronté le secteur pharmaceutique est la lenteur du processus d'enregistrement des médicaments et des dispositifs médicaux. Ce retard entraîne des perturbations dans l'approvisionnement du marché du médicament, mettant en difficulté les entreprises locales et compliquant l'accès des patients à des médicaments nécessaires pour leur traitement.



Les directives de Fouad Hadji.

Hadji a également souligné que l'accélération de ce processus devrait passer par une révision des procédures administratives et une meilleure utilisation des outils numériques, expliquant que la numérisation des démarches administratives permettrait non seulement de réduire les délais de traitement des demandes d'enregistrement, mais aussi de garantir une meilleure traçabilité des produits, renforçant ainsi la transparence du marché.

Il convient de noter que la transition numérique, qui inclut notamment la dématérialisation des dossiers et la simplification des démarches, s'inscrit dans un projet plus large de modernisation de l'industrie pharmaceutique. Le défi à relever est que ces mesures permettront de répondre plus efficacement aux besoins du marché, tout en prévenant les risques liés à la contrefaçon.

En outre, en accélérant l'enregistrement des médicaments et en intégrant davantage de technologies dans le processus, les autorités comptent faciliter l'accès aux traitements, tout en garantissant des médicaments de qualité.

Par ailleurs, le manque de communication et de coordination entre les différentes parties prenantes du secteur a été l'une des préoccupations soulevées lors de la visite du ministre délégué au siège de l'agence. Face à cette situation, Hadji a encouragé l'ANPP à organiser davantage d'initiatives de sensibilisation, telles que des journées portes ouvertes, pour améliorer la transparence de ses activités et informer le grand public ainsi que les acteurs du secteur des évolutions législatives et réglementaires en cours.

En outre, l'une des autres priorités du ministère délégué est d'assurer la sensibilisation des professionnels du secteur aux normes de qualité et de sécurité des produits pharmaceutiques. Dans ce cadre, des opérations de formation et de sensibilisation ont été mises en place, visant à promouvoir une culture de la qualité auprès des industriels, des distributeurs et des prescripteurs. Le ministre délégué a précisé qu'il était essentiel d'insister sur l'importance du respect des normes en matière de fabrication, de distribution et de stockage des médicaments.

Ces initiatives s'accompagnent également d'efforts pour renforcer la régulation du marché, en veillant à ce que les produits pharmaceutiques mis sur le marché respectent les standards internationaux en matière de qualité. De plus, la mise en place de mécanismes de contrôle renforcés devrait permettre de lutter efficacement contre la circulation de médicaments contrefaits ou de mauvaise qualité, qui représentent un réel danger pour la santé publique.

Sihem Bounabi

INTÉGRATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INFORMELLES

Faïd et Zitouni coordonnent leurs actions

LES MINISTÈRES des Finances et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national vont œuvrer ensemble en vue de lutter contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles. L'objectif est l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales et aussi la garantie d'une justice fiscale.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, ont, dans ce sens, coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées, lors de laquelle ils ont annoncé le lancement d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine. Cette réunion marque « le point de départ d'un processus pratique qui renforce la coordination entre les deux ministères, à même de réaliser les objectifs stratégiques communs, au mieux de l'économie nationale et de l'intérêt des citoyens », a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères.

Ces ateliers s'attellent « à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à œuvrer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaire », a-t-on précisé.

Lors de cette réunion, tenue, le mardi, au siège du ministère des Finances, en présence des cadres supérieurs des deux ministères et de plusieurs responsables concernés, l'accent a été mis sur « l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs impacts négatifs sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale qui vise à renforcer les ressources financières ordinaires et élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025 ».

M. Faid a ainsi souligné l'importance de renforcer la coordination entre les secteurs ministériels pour réaliser la justice fiscale et restaurer la confiance dans le système économique, affirmant que la réduction de l'économie non réglementée et des marchés parallèles nécessite un traitement global. Et d'ajouter que cette réunion insiste sur le rôle joué par le ministère des Finances dans l'accompagnement de tous les secteurs et dans l'échange d'expériences, visant une meilleure compréhension, l'approfondissement des approches et la définition des axes devant être étudiés avec soin pour atteindre les résultats escomptés. L'année 2025 sera, selon le ministre des Finances, « celle de la numérisation et de l'utilisation généralisée des moyens de paiement électronique, ainsi que celle de l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, d'où la nécessité de la coordination avec les secteurs concernés ». De son côté, M. Zitouni a mis l'accent sur la nécessité d'encourager la justice financière sociale et d'instaurer le caractère social de l'Etat auquel sont attachées les hautes autorités, ainsi que de diffuser la culture du civisme fiscal et de conscientiser les différents acteurs. Le but est, a-t-il dit, de renforcer l'approche participative et d'éliminer toutes les formes de l'économie informelle sur le marché national empêchant la réalisation des objectifs escomptés, saluant l'importance de l'action participative et de coordination entre les secteurs, notamment à travers ces rencontres. Il a également affirmé que le secteur du commerce intérieur et de la régulation du marché national est en passe de mettre en place les mécanismes d'intégration des activités économiques informelles dans un cadre économique réglementé. Les mécanismes de mobilisation des ressources fiscales, outre l'examen des mesures liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ont été en outre présentés par le représentant de la Direction générale des impôts (DGI).

Hamid B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les assurances et les constructions non achevées au programme

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers importants. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette réunion, les membres du gouvernement ont eu à suivre un exposé d'un projet de loi relatif aux assurances, dans lequel sont mises en œuvre les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le secteur. Los orientations du Président ont été faites il y a quelques mois, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 22 mai dernier, est-il ajouté de même source.

Un autre exposé concernant le secteur de l'urbanisme et les constructions non achevées a également été présenté lors de cette réunion. « Cette présentation concernant le contrôle de l'urbanisation et la problématique des bâtiments inachevés, comprenait plusieurs axes stratégiques avec l'objectif d'améliorer la conformité des projets et assurer un développement harmonieux des espaces urbains, offrant un environnement urbain moderne, fonctionnel et durable aux citoyens, et assurer la préservation de l'identité architecturale nationale », a-t-on expliqué dans le des services du Premier ministre.

Par ailleurs, d'autres exposés concernant l'amélioration et le développement du secteur du travail et de la sécurité sociale, ainsi que le stockage des produits en hydrocarbures ont été également présentés.

S. N.

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

L'hommage appuyé de Tebboune aux Chouhada

L'Algérie entière marque une halte à chaque date anniversaire ayant marqué la période de la glorieuse Révolution algérienne pour rendre hommage au vaillant peuple algérien et aux valeureux chouhada qui ont sacrifié leur vie pour que vive l'Algérie libre et indépendante. C'est dans ce sens que s'est exprimé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Il a déclaré qu'«à chaque occasion liée à la Mémoire nationale, il nous incombe de rendre hommage aux sacrifices du peuple algérien et de nous incliner devant son long parcours de lutte acharnée menée au prix d'un lourd tribut et dont les hauts faits sont consignés en lettres d'or par l'histoire contemporaine comme une source d'inspiration intarissable sur l'attachement à la liberté ».

Pour le Chef de l'Etat, qui a adressé un message au peuple mardi soir, ce 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 vient mettre en lumière une étape hautement significative en termes de fidélité et de dévouement à la patrie. Il a affirmé que dans les terribles circonstances historiques de l'époque, ces manifestations furent « un cri de liberté et de dignité et un appel à la justice face à la tyrannie et à la domination coloniale », ayant démontré avec une clarté éclatante « la cohésion du peuple algérien, son adhésion pleine et entière à la glorieuse Révolution de libération et son attachement aux objectifs tracés par la Déclaration du 1er Novembre ».

Tout le peuple algérien ne peut qu'être fier de son « legs sacré de cohésion et de défense de l'unité nationale, de la souveraineté populaire et de l'intégrité de son territoire national », a ajouté le Président. Tout en mettant en avant que le peuple algérien s'est imprégné, au fil des étapes et des époques, d'un patriotisme profondément enraciné, et qu'il s'est engagé, de génération en génération, à demeurer fidèle à la terre des Chouhada et à leur message éternel.



Une étape hautement significative.

C'est dans cet esprit que le peuple édifie « les fondements d'un Etat fort immunisé par ses institutions et ses capacités économiques et protégé par la puissance de son Armée et son bouclier de défense, pleinement conscient des défis actuels dans notre environnement régional erratique et tendu », a tenu à souligner le premier magistrat du pays, non sans mettre en avant la conscience nationale qui immunise le peuple, a-t-il dit, contre les desseins des conspirateurs et les rancœurs des haineux et qui déjoue les tentatives désespérées de démoralisation des patriotes dévoués.

Par sa conscience éveillée, a poursuivi Tebboune, le peuple protège la sécurité et la stabilité de la société, en s'attelant, dans cette conjoncture délicate, à « des enjeux importants et des priorités pressantes pour le parachèvement du projet national de développement global et durable, lancé dans l'Algérie nouvelle et dont la concrétisation de ses dimensions stratégiques se poursuit grâce au génie du peuple et aux efforts des Algériennes et des Algériens dans l'Algérie victorieuse .»

Devant la grandeur de l'événement qui a porté la voix des Algériens à l'ONU, le Président a exprimé sa fierté de ce grand peuple tourné vers de nobles objectifs, guidé par son patriotisme et le précieux legs des valeureux Chouhada, à la mémoire desquels tout le peuple algérien s'incline.

S. O. Brahim

Une date symbole de l'unité du peuple

LE 11 DÉCEMBRE 1960, où des milliers de citoyens algériens sont descendus dans les rues pour exprimer leur soutien inébranlable à la guerre de libération et leur rejet de l'occupation coloniale, incarne encore aujourd'hui un symbole de résistance, d'unité et de solidarité. C'est ce qu'a affirmé, hier, Laïd Rebiga, ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire de ces manifestations.

Lors d'un discours solennel prononcé sur la place de la Résistance, à Alger-Centre, M. Rebiga a rappelé l'importance capitale des manifestations du 11 décembre 1960 dans l'histoire de l'Algérie, ainsi que l'engagement constant de la nation en faveur des causes justes à travers le monde.

Il a tenu à faire savoir que ces manifestations ont été bien plus qu'une simple expression de mécontentement populaire, affirmant que « les manifestations du 11 décembre 1960 étaient d'une puissance incontestable, portant un message fort et symbolique qui a révélé la solidarité et l'unité inébranlables entre le peuple algérien et sa révolution », soulignant ainsi la portée de cet événement historique et son impact majeur tant sur l'Algérie que sur la scène internationale.

Il a ajouté que ces manifestations ont insufflé un nouveau souffle à la lutte pour l'indépendance et ont consolidé l'unité nationale. Elles ont également marqué un tournant dans la guerre de libération, apportant un soutien massif à la cause de l'indépendance et donnant une dimension politique et diplomatique à la lutte du peuple algérien.

M. Rebiga a insisté sur le fait que le 11 décembre 1960 n'a pas été une simple protestation contre la colonisation mais un acte stratégique et fondateur, une journée où le peuple algérien, quelles que soient ses origines sociales, s'est uni autour d'un seul objectif : l'indépendance. « Cette journée a renforcé les liens entre toutes les couches sociales du pays, unies par la même cause : l'émancipation nationale », a-t-il souligné. Il a également mis en avant l'aspect international de cet événement, soulignant que les manifestations du 11 décembre ont permis de placer la question algérienne sur le devant de la scène mondiale, dans les forums internationaux, notamment à l'ONU. Il a tenu à relever que « ce fut une date charnière où la voix du peuple algérien s'est fait entendre à l'échelle mondiale ».

Par ailleurs, M. Rebiga n'a pas manqué de souligner la place centrale que l'Algérie occupe aujourd'hui sur la scène internationale. Sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le pays continue de défendre avec fermeté les causes justes telles que le droit des peuples à l'autodétermination, la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme ainsi que le respect de la souveraineté des nations, martelant avec conviction que « l'Algérie reste fidèle à ses idéaux révolutionnaires et continuera à être une voix forte dans la défense des droits des peuples opprimés ».

Le ministre des Moudjahidine a également exprimé sa gratitude envers l'Armée nationale populaire (ANP), héritière de l'Armée de libération nationale, pour son rôle central dans la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Algérie. « Nous exprimons notre plus sincère reconnaissance à notre armée pour sa vigilance et son engagement inébranlable dans la protection de notre sécurité nationale, ainsi que pour la préservation de notre unité nationale », a-t-il déclaré. De même, il a salué le rôle des forces de sécurité, qui travaillent quotidiennement pour garantir la paix et la sécurité des citoyens algériens. Il a ainsi estimé que cette unité et cette cohésion nationale sont des piliers de la stabilité et de la prospérité de l'Algérie.

En conclusion de son discours, M. Rebiga a réaffirmé que l'Algérie continuera de défendre les principes de sa révolution, restant fidèle à ses engagements envers la liberté, la dignité humaine et la solidarité internationale. Dans un monde en constante évolution, l'Algérie s'engage plus que jamais à être une voix forte pour les peuples en lutte et à œuvrer pour un ordre mondial plus juste, plus pacifique et plus solidaire.

Sihem Bounabi

REVUE *EL DJEÏCH*

L'ANP, bouclier protecteur de la nation

LE DÉFILÉ militaire commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale a reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de développement, de modernisation et de professionnalisation pour préserver la sécurité et la stabilité du pays et jouer son rôle de bouclier protecteur de la nation. C'est ce qu'a relevé la revue El Djeïch dans son dernier numéro.

«Ce défilé a véritablement reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire en matière de développement, de modernisation, de professionnalisation et d'entière disponibilité, dans un climat de quiétude et de tranquillité», souligne la revue dans son éditorial de ce mois de décembre intitulé «Fierté de la Patrie, bouclier de la Nation».

Pour la revue El-Djeïch, «la préservation de la sécurité et de la stabilité de notre pays, dans un monde où il n'y a pas de place pour les faibles et qui ne reconnait pas les retardataires, les hésitants et les dilettantes, exige la mobilisation de tous les fils loyaux de l'Algérie pour assurer la pérennité de l'Etat national, ainsi que son modèle républicain et se constituer une solide immunité défensive qui dissuade les ennemis et insuffle assurance et fierté à tous les patriotes loyaux».

«Le grandiose défilé militaire a été couronné de succès à tous points de vue et à la hauteur des dimensions et de la symbolique de cet événement qui a prouvé, une fois de plus, et de l'avis de tous, les énormes capacités humaines, organisationnelles et matérielles de l'ANP, digne et fidèle héritière de l'Armée de libération nationale. Capacités qui en ont fait la garante de la sécurité de l'Algérie et le bouclier solide sur lequel se briseront toutes les manœuvres, complots et plans hostiles», a-t-on ajouté.

«Des efforts qui s'accordent et complètent ceux déployés à différents niveaux et dans tous les domaines, notamment économique, social et diplomatique, reflétant un dynamisme sans précédent que traduisent les différents projets de développement réalisés et en cours de réalisation, ou encore les grands chantiers ouverts dans divers secteurs, et dont il est attendu qu'ils vont connaître une forte impulsion au cours de la prochaine phase, notamment après la nomination par Monsieur le Président de la République d'une nouvelle équipe gouvernementale qui compte parmi elle Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, nommé ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire», note la revue El-Djeïch.

«La consolidation des fondements de notre pays et le renforcement de sa position prestigieuse sur les scènes régionale et internationale est une grande responsabilité qui nous incombe à tous, nous pousse à œuvrer, sans relâche, pour que l'Algérie reste toujours victorieuse et aspire à concrétiser davantage de réalisations dans divers domaines» et ce, grâce aux «énormes capacités et énergies de la Nation, à la conscience de son grand peuple, à la solidarité de sa jeunesse créative, puisant sa forte volonté des principes et valeurs de notre Révolution éternelle et armée de sciences pour être au diapason des développements que connaît le monde dans le domaine de la technologie et de la connaissance», souligne l'édito.

Hamid B.

UN GRAND INTÉRÊT LUI EST ACCORDÉ PAR LE PRÉSIDENT

AGRICULTURE : L'ALGÉRIE VOIT GRAND

Contribuant à hauteur de 15 % au PIB, le secteur de l'agriculture est identifié comme étant prometteur et stratégique. Un statut qui explique tout l'intérêt qui lui est accordé par les plus hautes autorités du pays. De nouvelles mesures, des incitations, des objectifs, mais surtout beaucoup de défis à relever, avec l'ultime ambition d'atteindre l'autosuffisance pour certains produits stratégiques et se diriger vers la sécurité alimentaire. Les dernières déclarations du président de la République, à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), confirment encore une fois l'intérêt accordé au secteur.

Le secteur de l'agriculture s'invite fréquemment aux réunions du gouvernement, aux Conseils des ministres, en plus des réunions sectorielles régulières, le but étant de faire le point sur les réalisations, d'identifier les obstacles et de prendre, par conséquent, des décisions.

Les mesures se multiplient à l'égard du secteur de l'agriculture duquel on attend beaucoup. Les priorités sont fixées, la plus importante est celle de débarrasser l'Algérie d'une forte dépendance du marché extérieur, notamment en produits stratégiques.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris dans ce sens l'engagement d'atteindre une autosuffisance pour certaines cultures stratégiques à court et moyen terme. Pour le blé dur, le délai est fixé pour la fin de 2025 pour atteindre une autosuffisance «totale et complète», alors que pour l'orge et le maïs, cet objectif devrait être atteint en 2026. Des mesures sont déjà engagées pour concrétiser ces objectifs. Sur les 3,069 millions d'hectares qui seront cultivés lors de la campagne labours-semailles 2024/2025, 55 % seront consacrés au blé dur, soit 1,6 million d'hectares, tandis que plus d'un million d'hectares seront consacrés à l'orge.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, lors d'une réunion nationale de préparation de la campagne labours-semailles, affirmant que 4,2 millions de quintaux de semences et une quantité suffisante d'engrais au profit de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) sont mis à disposition



Un secteur stratégique.

afin d'atteindre l'objectif fixé. Le président de la République s'est également engagé à étendre les surfaces irriguées de près d'un million d'hectares mais aussi à renforcer les capacités de stockage des céréales, qui est une priorité absolue à la sécurité alimentaire.

Parallèlement à l'augmentation de la production, un programme national de réalisation de 30 silos de stockage de céréales a été lancé au mois de juillet dernier, en plus de la réalisation annoncée de 350 centres de proximité de stockage de céréales, permettant ainsi d'augmenter les capacités de stockage de céréales à 9 millions de tonnes.

Beaucoup reste à faire pour ce qui est de la filière des viandes, sachant que l'importation joue un grand rôle dans l'alimentation du marché national, notamment lors des périodes de forte demande. Pour le Président, «au lieu d'importer des moutons pour l'Aïd, nous devons trouver une solution au problème de la cherté des viandes rouges afin de garantir la stabilité du marché du bétail, tout en apportant des solutions à la filière des aliments de bétail».

En somme, cette stratégie fera du secteur de l'agriculture et des céréales en particulier la locomotive qui permettra au pays d'atteindre l'objectif tracé de 400 milliards de dollars du PIB.

ACCOMPAGNEMENT GARANTI POUR LES AGRICULTEURS

Il convient de noter que la disponibilité de l'Etat à accompagner les producteurs, en les dotant de tous les moyens nécessaires, a été réitérée à maintes reprises. La récente sortie du président de la République, à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de la création de l'UNPA, il y a quelques jours, ne fait que confirmer cet engagement envers les agriculteurs.

Exprimant sa fierté pour les réalisations accomplies dans ce secteur vital, le président de la République a affirmé que les agriculteurs «sont capables d'atteindre les objectifs escomptés en matière d'autosuffisance et de sécurité alimentaire». Il a également tenu à souligner que «les agriculteurs algériens font preuve d'un haut sens de patriotisme».

Des messages d'assurance et de soutien ont été adressés à ces derniers par le Président, appelant à l'implication et à l'ouverture de la voie aux initiatives des agriculteurs.

Considéré jusque-là comme un obstacle devant l'investissement, le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025. «Le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attellerons à clore définitivement ce dossier en 2025», a assuré le Président, appelant le Premier ministre, le ministre des Finances et tous les membres du gouvernement à travailler avec les agriculteurs pour trouver une solution à ce dossier, ainsi que les cadres juridiques devant définir et protéger la propriété foncière.

L'accompagnement des agriculteurs sera aussi garanti par les banques. Le Président a, en effet, ordonné à ces établissements financiers d'ouvrir leurs guichets pour octroyer des crédits à tout agriculteur désirant investir dans les chambres froides et le stockage des produits agricoles, afin de garantir la stabilité du marché et lutter contre la spéculation et la pénurie. La nécessité de fournir des données réelles dans le secteur de l'agriculture et de poursuivre la modernisation de ce secteur vital ont, par ailleurs, été soulignées par le Président.

S'INTÉRESSER DAVANTAGE À LA PRODUCTION

Toutes les mesures prises pour soutenir les paysans et les agriculteurs ainsi que celles prises en matière d'appui au secteur agricole ont été saluées par l'UNPA. Celle-ci s'est félicitée des décisions et mesures incitatives approuvées par le Président «pour pallier les difficultés et encourager les agriculteurs à s'intéresser davantage à la production des céréales et des produits de large consommation», mettant l'accent sur la mobilisation des agriculteurs en vue d'adhérer au programme national ambitieux du président de la République, notamment pour ce qui est de la production des céréales.

Les mesures incitatives prises en faveur des agriculteurs, dont la subvention des produits stratégiques, l'augmentation du prix d'achat des céréales auprès des agriculteurs et l'autorisation d'importer divers types d'équipements agricoles de moins de sept ans, ont, en outre, été saluées. La satisfaction a été exprimée par le SG de l'UNPA, Abdellatif Dilmi, lequel a souligné l'importance de toutes les mesures prises, principalement celle relative au foncier agricole.

Lilia Aït Akli

SLIMANE BEDRANI, PROFESSEUR A L'ENSA :

«Les mesures prises auront un effet positif sur l'agriculture»

LA CÉLÉBRATION du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens a été marquée, cette année, par les messages forts adressés par le président de la République aux agriculteurs. Dans cet entretien, Slimane Bedrani, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), revient sur l'impact des mesures prises en faveur du secteur agricole mais aussi les défis qui se présentent.

Le Jeune Indépendant : ***Comment qualifiez-vous les mesures annoncées par le président de la République ? Selon vous, vont-elles promouvoir le secteur agricole ?***

Slimane Bedrani : Les mesures annoncées par le Président ne peuvent avoir qu'un effet positif sur l'agriculture si, toutefois, elles sont appliquées de façon efficace. Il faudrait que les banques s'intéressent davantage au secteur agricole. Pour cela, elles ont besoin que les pouvoirs publics partagent avec elles les risques importants qu'elles courent en faisant des prêts à ce secteur, soumis aux aléas climatiques. Pour ce qui est du foncier, beaucoup de problèmes subsistent, en particulier celui des terres du domaine privé de l'Etat, exploitées par des agriculteurs sans titre de propriété, et ce surtout dans les régions steppiques.

Le Président a aussi appelé à la mobilisation de toutes les parties pour atteindre la sécurité alimentaire, qui est un grand enjeu pour le pays. L'Algérie se rapproche-t-elle de la réalisation de cet objectif stratégique ? Et quels sont les défis auxquels fait face le secteur de l'agriculture ?

La sécurité alimentaire demeure largement assurée par les importations permises par la rente pétrolière même si la production locale a fortement augmenté au cours des vingt dernières années. Les mégaprojets prévus avec des étrangers au Sahara pourront-ils réussir malgré les difficultés qu'ils ne manqueront pas de rencontrer ? L'eau sera-t-elle disponible en quantité et en qualité ? D'où viendra la nombreuse main-d'œuvre nécessaire ? Le bétail laitier des régions tempérées pourra-t-il supporter les chaleurs sahariennes ? Ce sont autant de questions qu'on se pose actuellement.

Les jeunes sont aussi appelés à investir dans le domaine agricole. Que faut-il faire, selon vous, pour les encourager et les inciter à aller dans cette direction ?

L'appel aux jeunes pour investir dans l'agriculture restera vain tant que l'accès au financement et au foncier agricole sera difficile et tant que les risques dus aux aléas climatiques et économiques resteront à la seule charge des producteurs, surtout s'ils sont petits ou moyens.

L'apport et la dimension stratégiques de la modernisation, et l'exploitation des techniques modernes pour relancer l'agriculture ont été évoqués. Où en sommes-nous dans le processus de modernisation de l'agriculture ?

La modernisation du secteur agricole a avancé dans tous les domaines (mécanisation, utilisation de produits de traitement et de variétés à haut rendement, irrigation ...) mais il reste encore beaucoup à faire.

Les prix des intrants et des équipements restent élevés, la formation des agriculteurs dans les techniques avancées de productivité reste modeste, l'organisation du monde agricole demeure faible, etc.

Propos recueillis par Lilia A.A.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Les nouvelles mesures vont libérer l'investissement

Les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant régularisation définitive du foncier agricole avant la fin de 2025, données au gouvernement lors de la célébration du 50e anniversaire de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et réitérées au dernier Conseil des ministres ont, prestement, été saluées par les agriculteurs de la wilaya de Béjaïa de manière unanime.

D'ailleurs, ces instructions ont, immédiatement, été suivies par la mise sur pied, par le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, d'une commission nationale mixte de régularisation du foncier agricole où y siègent tous les acteurs concernés. Des ateliers ont même été installés et devraient travailler et formuler des propositions qui seront étudiées et suivies d'une feuille de route.

Tous les agriculteurs et professionnels du secteur, que le Jeune Indépendant a contactés à ce sujet, affirment que l'annonce du chef de l'Etat constitue à elle-même une grande avancée et estimant que ces mesures devraient régler toutes les contraintes auxquelles font face les agriculteurs, dont ceux activant dans le cadre des exploitations agricoles collectives (EAC) et les Exploitations agricoles individuelles (EAI) qui veulent encore investir. Autrement dit, le règlement de ces contraintes devrait libérer l'investissement dans ce domaine stratégique.

Ces derniers ont, également, salué les mesures facilitant l'acquisition des intrants agricoles et le financement adopté durant ces dernières années à l'égard des fellahs, lesquelles mesures ont permis, de l'avis de ces derniers, d'accélérer le rythme de la croissance du secteur» et permettra d'assurer l'autosuffisance alimentaire à court terme et la sécurité alimentaire ou une souveraineté alimentaire à long terme. C'est le cas de Rabiaâ Abdelouhab, secrétaire général par intérim du bureau de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), qui affirme que «les agriculteurs attendent avec impatience l'application des directives du Président sur le terrain».


Une décision saluée.

Et d'ajouter : «Avec l'assainissement du foncier agricole, les paysans qui souhaitent investir pourront le faire sans contrainte, puisque le droit de jouissance des terres agricoles sera étendu à 99 ans renouvelable au lieu de 40 ans, comme cela est en vigueur depuis 2012, avec obligation de formuler une demande de renouvellement deux années avant la fin du contrat, toujours avec un droit de préemption».

Selon le président de l'Office interprofessionnel des céréales du bureau local, Akli Amzal, «cette série de mesures visant la régularisation du foncier agricole qui a été suivie par l'installation d'une commission nationale mixte est une très bonne nouvelle pour les agriculteurs dans la mesure où elle permettra de dégager des solutions réelles, adéquates, voire définitives, surtout pour les agriculteurs qui voudraient étendre leur investissement, d'autant que beaucoup de dossiers sont en attente de règlement et remisés dans les tiroirs des services concernés après étude et vérifications». Certains ont même renouvelé leurs dossiers en perspective de cette opération avant son ajournement, a-t-il fait savoir.

M. Amzal a, ensuite, «salué» les décisions du Président qui lèveront les contraintes qui freinent les élans d'investissement des professionnels du secteur et marquera ainsi une nouvelle étape dans le domaine de l'investissement agricole qui est un secteur «hautement stratégique pour le pays».

Notre interlocuteur estime, pour le reste, que «la commission mixte, installée par le ministre de l'Agriculture, du Développement Rurale et de la Pêche, permettra, assurément, de clarifier et d'assainir la situation des paysans et mettra fin à leur attente et l'incertitude vécues durant ces dernières années», comme il estime, également, que «l'adoption d'une telle vision aura incontestablement un impact positif sur les pays et par, conséquent, sur le pouvoir d'achat du citoyen et assurera manifestement, la sécurité alimentaire».

Pour l'ancien président du bureau de wilaya de l'UNPA, qui est président de la Chambre d'agriculture, Arezki Iskounène, «la déclaration du président de la République lors de la célébration du 50e anniversaire de la création de l'UNPA selon laquelle le dossier du foncier agricole sera, définitivement, réglé avant la fin de l'année 2025, est une excellente nouvelle». Pour ce responsable, «ce sera un tabou qui sera brisé, car son règlement avait été mis en avant, mainte fois, durant l'époque précédente mais il n'a pas été suivi de faits vu sa complexité ou peut-être par manque de volonté».

M. Iskoune estime qu'»une telle entreprise devrait régler aussi le droit de jouissance pour une longue durée et sur des superficies réelles, car plusieurs exploitants agricoles ont, hélas, été lésés par les Domaines lors de l'établissement des plans parcellaires en incluant même les parties qui ont été soit expropriées dans le cadre des grands projets structurants de la wilaya, tels que la pénétrante autoroutière, le dédoublement de la voie ferrée ou les superficies qui ont été grignotées par la mer ou l'oued Soummam». Selon toujours notre interlocuteur, «ce sera aussi l'occasion de régler le problème de blocage des demandes d'autorisation de forage, le transfert de propriété et de succession en cas de décès où l'on exige des successeurs le paiement de 200 millions de centimes, sous peine d'expulsion d'action en justice».

N. Bensalem

Les fellahs de Médéa valorisent la décision du Président

DANS le but de répondre aux besoins de l'économie nationale en matière de production agricole et réduire la dépendance du pays de l'extérieur, la stratégie adoptée par l'Algérie est de mobiliser tous les moyens humains et matériels à même de lui permettre de réaliser les objectifs fixés en matière d'autosuffisance alimentaire. La série de mesures annoncées par le président de la République au profit du monde agricole est unanimement saluée par les professionnels du secteur à Médéa. Parmi les problèmes auxquels le secteur de l'agriculture est confronté et auquel il est devenu urgent de trouver les solutions adaptées, c'est celui relatif au foncier agricole qui devra être assaini avant la fin de l'année 2025, comme demandé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

C'est dans son allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le 26 novembre, que le chef de l'Etat a annoncé : «Le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attellerons à clore définitivement ce dossier en 2025».

La question du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession est un dossier important pour que soit trouvée une solution au problème de l'accès à la terre afin d'atteindre l'objectif fixé par l'Algérie de réaliser son autosuffisance en blé dur, orge et maïs notamment et ainsi augmenter sa production agricole.

L'annonce faite par le président de la République a d'ailleurs été bien accueillie à Médéa et suscité l'enthousiasme des fellahs et des professionnels du secteur de l'agriculture qui espèrent que le lourd dossier du foncier agricole trouve sa solution à l'échéance fixée pour que soit donnée la possibilité d'intégrer les terres laissées à l'abandon ou accaparées indûment par des tierces personnes pour d'autres activités.

Ce que reflètent les avis exprimés par les fellahs, dont les propos convergent dans le sens de l'adhésion à la décision du président de la République concernant l'épineux problème du foncier agricole qui, indique-t-on, prive le secteur d'une importante proportion de son potentiel foncier productif.

Pour M. Abdelwahab, exploitant agricole pratiquant la polyculture dans la zone de la plaine de Béni-Slimane, 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya, l'annonce faite par le président de la République est, dira-t-il au Jeune Indépendant, venue à point nommé pour mettre fin à une situation de blocage qui a duré des décennies et permettre au pays d'assurer son autosuffisance alimentaire dans les cultures stratégiques, notamment dans la production de céréales. «Nous qui activons dans le domaine agricole, nous ne pouvons que nous réjouir de la décision du président de la République qui permettra à tous ceux qui désirent investir dans le secteur de l'agriculture d'accéder au foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat et de mettre en exploitation les terres restées en jachère depuis des lustres. Ce qui se traduira aussi par des investissements par les acquéreurs pour mettre les moyens financiers pour la réalisation de forages, le fonçage de puits et la construction de retenues d'eau de pluie nécessaires à l'irrigation des cultures en période de sécheresse». Un avis partagé par l'un des principaux producteurs de céréales de la région et néanmoins président de la filière, Hadj Mihoubi, selon qui l'annonce faite par le président de la République est valorisée par tous les agriculteurs qui souhaitent que les dossiers en instance concernant le problème de foncier agricole soient rapidement traités et résolus dans l'intérêt du pays et de son économie.

La tâche ne sera pas toujours aisée mais la volonté d'aboutir à la régularisation des cas n'ayant pas pu être traités trouvera des solutions, comme par exemple le chevauchement sur une même parcelle par deux, voire trois exploitants à la fois sur la base d'études et d'expertises qui sont présentées aux instances locales pour faire valoir le droit d'accès au foncier agricole, dira le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Médéa. L'installation, lundi dernier, de la commission nationale de la régularisation du foncier agricole par le ministre de l'Agriculture et de Développement rural et de la Pêche devra se pencher sur la recherche de solutions aux problèmes posés et mettre en application les décisions du président de la République.

L'on rappelle que la wilaya de Médéa a recensé plus de 2 140 ha de terre récupérés après une enquête menée par la commission de wilaya chargée du contrôle et du suivi de réalisation des projets agricoles de mise en valeur, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole.

Le même bilan fait état de 132 superficies exploitées sans titre foncier dénombrées, qui ont donné lieu à l'établissement de 147 arrêtés portant récupération des superficies indûment occupées.

Nabil B.

TIZI OUZOU

Les professionnels de l'agriculture optimistes

Les professionnels de l'agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou saluent les décisions du président de la République qui ont pour objectif d'atteindre la sécurité alimentaire, lors de son discours à l'occasion du 50e anniversaire de l'Union générale des paysans algériens (UNPA). Non seulement ces professionnels adhérent corps et âme à la politique agricole du chef de l'Etat, mais ils ont également assuré que l'autosuffisance ne relève aucunement de l'utopie concernant le blé dur, entre autres, élément dont excelle la wilaya de Tizi Ouzou et qui sera produit en quantité voulue.

Qu'en est-il donc des terres agricoles ? La wilaya de Tizi Ouzou compte une superficie agricole totale (SAT) de 258 253 hectares. Quant à la surface agricole utile (SAU), elle est de 98 842 ha. La superficie réservée à la céréaliculture, elle va de 7 500 à 8 500 ha. Pour ce qui est des terres en jachères travaillées (TJT), soit la production du fourrage naturel, elles sont d'une superficie allant de 16 000 à 17 000 ha. Le rendement de la production de blé à l'hectare varie d'une localité à une autre et d'une région à une autre. Au cours de la campagne 2023-2024, le pic a dépassé 50 quintaux à l'hectare, ont souligné Nadir Boussa, chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, et sa collaboratrice, Mme Soraya Ladaouri.

Est-il possible de dépasser largement et en continu la moyenne actuelle à l'hectare qui se situe en dessous 50 quintaux ? Nadir Boussa répond par l'affirmative en soulignant d'abord que « nos cultures sont conduites en pluviales » pour ensuite indiquer que le rendement de 60 quintaux à l'hectare dépend de certains facteurs. Il s'agit entre autres du choix de la variété de la semence, du suivi de l'itinéraire technique et des apports en fertilisants. Qu'en est-il de la récupération des certaines eaux aux fins de leur réutilisation ? « Une telle mesure ne relève pas de l'impossible », a assuré Nadir Boussa. « Toutefois, poursuit-il, ces eaux à récupérer doivent d'abord faire l'objet d'un traitement microbiologique poussé pour les débarrasser des éventuels métaux lourds avant leur réutilisation ». C'est pratiquement le même son de cloche à la direction de la Coopérative céréalière et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda, où les agriculteurs rencontrés ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme les orientations du président de la République.

Le directeur de cette institution, Rachid Ghena, a d'emblée manifesté son optimisme quant à la production exponentielle du blé. « D'ailleurs, nous enregistrons une progression d'année en année », a-t-il déclaré, pour ensuite relever la multiplication des qualités de semences pour indiquer encore l'existence de cycles de générations en matière d'éléments céréaliers.

En ce qui concerne les infrastructures de stockage en blé pour la consommation de CCLS de DBK, un seul silo est existant pour l'heure et qui date de l'année 1982. Sa capacité de stockage est de 15 000 tonnes. Et celui-ci répond aux besoins des wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès et Alger-Est. Pour ce qui est des minoteries, Rachid Ghena, et sa collaboratrice, Kahina Selhi, chef de service de semence, ont indiqué que les wilayas de Tizi Ouzou et Boumerdès en disposent une dizaine chacune et Alger-Est quatre. Cependant, un projet de réalisation de centres de proximité de stockage vient de voir le jour. Ces nouvelles infrastructures seront implantées à Draâ Ben Khedda, Draâ El Mizan, Azazga et Soumaâ. Ces localités citées en seront pourvues d'une unité chacune. Deux autres seront implantées à Si-Mustapha, localité de Boumerdès. Et chaque unité sera d'une capacité de stockage de 50 000 quintaux. Il y a lieu de préciser que la CCLS de Draâ Ben Khedda assure les besoins en semence et produits céréaliers de consommation des trois wilayas citées (Tizi Ouzou, Boumerdès et Alger-Est).

PRODUCTION DE SEMENCE

Concernant la semence, la wilaya de Tizi Ouzou est en train d'en faire une spécialité. L'année passée, la récolte faite de 1 400 ha emblavée a alimenté 18 wilayas du pays. Ces données sont fournies par les services de la DSA. En revanche, en ce qui concerne la CCLS de DBK, ces données, qui concernent les trois wilayas, ont porté l'année écoulée sur une superficie de 1 600 ha réservés à la semence et elle sera de 2550 ha au cours de cette campagne 2024-2025. Mais qu'en est-il de l'autosuffisance alimentaire ? Rachid Ghena et Kahina Selhi y croient dur comme fer à la politique menée dans ce sens par Abdelmadjid Tebboune. « Dans cette perspective, ont-ils déclaré, on doit mobiliser tous les moyens humains, techniques et matériels ». « Il faut également élever la conscience technique chez nos agriculteurs », ont-ils souligné.


Les agriculteurs satisfaits.

Sur le plan du savoir-faire agricole, les deux responsables de la CCLS ont énuméré tout en ensemble de données à prendre en considération. Il s'agit entre autres de la nature du climat à considérer et, par conséquent, la variété de la semence à sélectionner. En ce qui est du blé dur, trois variétés existent. Il s'agit du vitron, siméto et Amar 6 appelé aussi « le tergui ». La variété à cultiver obéit aux paramètres de la nature des sols et les précédents culturaux. Il y a des cultures qui laissent de l'azote dans le sol tels que le pois-chiche, le trèfle, la vesce, etc., tandis que d'autres y laissent de la potasse tel que le maraîchage. Un sol riche en potasse est excellent pour le blé. En revanche, il est déconseillé de semer deux fois de suite le blé, car il appauvrit le sol.

« Il est impératif de respecter l'itinéraire technique du blé pour espérer un rendement optimal. Cela va des labours jusqu'aux traitements antifongiques », a déclaré Mme Selhi. Notons enfin que sur ce sol, tout laisse espérer que le rendement à l'hectare sera dorénavant des plus satisfaisants. Déjà la récolte de cette année 2024, bien des records ont été enregistrés. Le rendement a été de 80 quintaux à l'hectare au niveau de la wilaya de Boumerdès, de 63 quintaux à Draâ El Mizan (Tizi Ouzou) et de 59 quintaux à Ouaguenoun (Tizi Ouzou). Le pic enregistré à Boumerdès pourrait bien être la norme à l'avenir sur toutes sortes de terrains. Par conséquent, le pic sera dès lors à la hausse.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

GHARDAÏA

Le wali à l'écoute des citoyens

LE BUT de la série de visites du wali de Ghardaïa, Abdallah Abinouar, sur le terrain, depuis son installation à la tête de la wilaya, est de se rendre compte de tous les problèmes et préoccupations des citoyens. La seconde visite du chef de l'exécutif à la daïra de Mansourah, située à 80 km du chef-lieu de la wilaya, prouve, à elle seule, que les attentes des citoyens sont nombreuses. La virée du wali, qui devait être une simple visite d'inspection d'un projet d'une double voie, s'est vite transformée en un véritable marathon à travers cette petite municipalité, ce qui a permis à une partie de la population d'exprimer, sans intermédiaires, ses problèmes et préoccupations, dont le manque de voirie, le défaut d'éclairage public, le manque d'eau potable, d'espaces verts, etc. « Depuis très longtemps, aucun responsable ne nous a rendu visite. On voudrait d'abord vous exprimer toute notre gratitude pour le simple fait d'avoir pensé à venir nous voir et nous régler quelques problèmes vitaux », a déclaré un représentant parmi les notables de la commune de Mansourah, lors de la visite du wali à la zaouïa Ouled Sidi Omar Ben Moussa. Il a ajouté : « On doit aussi vous dire que nos problèmes sont divers. Et, franchement, on n'arrive plus à y faire face. » C'est par ces termes que le wali de Ghardaïa, accompagné par le P/APW, Slimane Hadj Saïd et une importante délégation parmi son exécutif, en présence des autorités de cette daïra, a été accueilli à son arrivée à cette zaouïa, distante de 17 km de Mansourah-ville. « On est conscient de tout. Et croyez-moi, tous vos problèmes seront pris en charge. Pour ce faire, on va mettre le paquet en consacrant tous les moyens financiers nécessaires. Et dans quelques mois, au plus tard, vos revendications seront satisfaites et votre commune aura un tout autre visage. J'en fais la promesse devant vous », a répondu M. Abinouar. Des paroles qui ont eu l'effet de donner l'espoir à une population dont les attentes sont nombreuses. Durant la visite de mardi dernier, le wali s'est, en premier lieu, enquis de l'avancement des travaux d'un tronçon de 10 km, du PK 621 à 631, de la double voie sur la RN 1, pour un montant global de 1 609 927 200 DA, dont le taux d'avancement a atteint 30 %. Après quoi, le wali a enchaîné sur l'avancement des travaux d'une importante esplanade, en plein axe de la RN 1, représentant la porte d'entrée de la ville de Mansourah, pour un montant de 63 847 665 DA, dont le taux d'avancement a atteint 65 %. Dans son dernier point de visite à Mansourah, le wali a donné le coup d'envoi à la zaouïa Ouled Sidi Omar Ben Moussa de la construction d'une route reliant la ville de Mansourah à cette zaouïa, sur une distance de 17 km, pour un montant de 112 946 517,60 DA. Pour L'histoire, cette zaouïa semble isolée et totalement perdue dans le vaste désert algérien. Fondée bien avant l'occupation française, c'est le lieu de la rencontre de nombreux oulémas de la région. Selon le discours du théologien le Dr Lakhdar Benkomar, la contribution de cette zaouïa avait pour but la consolidation des valeurs spirituelles, la cohésion sociale et la préservation de l'identité nationale. Le Dr Lakhdar Benkomar a mis en avant, lors de la visite du wali, le rôle de la zaouïa dans la préservation de l'identité et la culture algérienne, évoquant aussi sa mission dans la défense de la cause nationale durant l'occupation française. Celle-ci, dit-il, outre sa contribution à la propagation de la science et de la culture spirituelle, en 1961, elle a servi de base arrière au profit des moudjahidine de la région dans leur combat contre l'occupant.

Aissa Hadj Daoud

SALAMA ASSURANCES ALGÉRIE

SPA au Capital Social de 2.000.000.000 DA
R.C N° : 00 B 00 12 44 – 00/16
Coopérative El Amel N° 05 Rue Saïd Hamdine – Bir Mourad Raïs – Alger

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de Novembre (28 Novembre 2024) à **10h30**, sur convocation de M. le Président du Conseil d'Administration de la Société adressée le 21 Novembre 2024, s'est réunie au siège de la Société **SALAMA ASSURANCES ALGÉRIE**, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour l'année 2023, en présence de :
- La Société Holding TARIK S.A, actionnaire détenant un total de 123.166 actions dans le capital social de la société, représentée par **M. Khaled Abdullah Ajlan**.
- La Compagnie Tunisienne Saoudienne de Réassurance (Best Re), actionnaire détenant un total de 70.788 actions dans le capital social de la société, représentée par **M. Atef Azizi, liquidateur de la société Best Re Tunisie**.

Etaient absents :
- El Baraka Bank Algérie SPA, actionnaire détenant un total de 5.920 actions dans le capital social de la société.
- M. Salah Ben Jamil Ben Salah, actionnaire détenant une (01) action dans le capital social de la société.
- M. Khalid Bin Zayed Bin Saqr Al Nahyan, actionnaire détenant une (01) action dans le capital social de la société.
- La Société Best Re Afrique, actionnaire détenant une (01) action dans le capital social de la société.
- M. Réda Farid Benbouzid, actionnaire détenant un total de 123 actions dans le capital social de la société.

Etaient également présents :
- M. Fadi Abu Al Hassan, Président du Conseil d'administration
- M. Khaled Mohamed Abdelhak Barakat, Membre du Conseil d'Administration
- M. Benarbia Mohamed, Directeur Général.
- M. Sennoun Ammar, Commissaire aux Comptes.
- M. Abdullah Ibrahim Al-Nagdi, Secrétaire de Séance

A l'entrée dans la salle de réunion, la feuille de présence annexée au présent procès-verbal est signée individuellement par les actionnaires présents et les personnes ayant qualité pour participer à l'Assemblée à titre officiel.
La séance est présidée par **M. Fadi Abou Al Hassan**, Président du Conseil d'Administration, lequel a désigné **M. Abdullah Ibrahim Al-Nagdi** secrétaire de séance.
Au début de la séance, le président demande au secrétaire de s'assurer que le quorum est atteint. Après s'être assuré que le quorum de l'Assemblée est atteint conformément aux dispositions des Statuts de la société, avec un taux de présence de 96,98%, le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux actionnaires, après quoi le Président rappelle le contenu de l'ordre du jour à débattre lors de cette Assemblée, comme suit :
1) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et adoption des comptes définitifs au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.
2) Examen du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2023.
3) Lecture du rapport du Jurisconsulte de la Société relatif aux comptes financiers clos le 31/12/2023.
4) Approbation du bilan de la société et du compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.
5) Approbation de la recommandation du Conseil d'Administration portant distribution des dividendes de l'exercice 2023 et une partie des bénéfices distribuables.
6) Adoption du versement des honoraires du Commissaire aux Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.
7) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.
8) Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion au cours de l'exercice clos le 31/12/2023.
9) Pouvoirs de publicité légale.
L'ordre du jour approuvé, le Président ouvre le débat et donne la parole aux participants pour échanger leurs points de vue et exprimer leurs opinions sur les points inscrits à l'ordre du jour chaque point séparément. Ensuite, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution : Approbation du Rapport du Conseil d'Administration de l'Exercice Clos le 31/12/2023
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, et après examen du rapport du Conseil d'Administration sur le bilan des activités de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve le rapport du Conseil d'Administration de l'année 2023 et les résultats qui y sont rapportés, comme suit :
Actif net de **20.987.085.509 DA (vingt milliards neuf cent quatre-vingt-sept millions quatre-vingt-cinq mille cinq cent neuf dinars algériens et 00 centime)**.

Résultat net de **460.181.017 DA (quatre cent soixante millions cent quatre-vingt et un mille dix-sept dinars algériens et 00 centime)**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution : Examen du Rapport du Commissaire aux Comptes de l'Exercice Clos le 31/12/2023
Après lecture du rapport de **M. Sennoun Ammar**, relatif à la vérification des comptes de la Société pour l'exercice 2023 dressé conformément aux dispositions du Code de Commerce, et étant donné qu'aucune réserve n'a été soulevée par le Commissaire aux Comptes, lequel a confirmé dans son rapport que ces comptes donnent une image fidèle des résultats de la Société, l'Assemblée Générale décide d'approuver le rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution : Lecture du Rapport du Jurisconsulte de la Société sur les Comptes Financiers Arrêtés au 31/12/2023
Après lecture du rapport annuel du Jurisconsulte de la Société, **Docteur Mohamed Abdul Sattar Al Jibali**, concernant la mesure dans laquelle la gestion de la Société s'est conformée aux principes de la Charia islamique pour l'exercice clos le 31/12/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire exprime sa satisfaction quant au rapport du Jurisconsulte.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution : Approbation du Bilan de la Société et du Compte de Résultat pour l'Exercice Clos le 31/12/2023
Après approbation du rapport annuel du Conseil d'Administration et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes concernant le bilan de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le bilan annuel de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, faisant ressortir un actif net de **20.987.085.509 DA (vingt milliards neuf cent quatre-vingt-sept millions quatre-vingt-cinq mille cinq cent neuf dinars algériens et 00 centime)**, et un résultat net de **460.181.017 DA (quatre cent soixante millions cent quatre-vingt et un mille dix-sept dinars algériens et 00 centime)**.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution : Approbation de la Recommandation du Conseil d'Administration portant Distribution des Dividendes de l'Exercice 2023 et une Partie des Bénéfices Distribuables
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport annuel du Conseil d'Administration, et sur la recommandation du Conseil d'Administration lors de sa réunion N° 68/2024 tenue le 21/11/2024 concernant la distribution des dividendes entre actionnaires, et après délibération entre actionnaires, décide de distribuer les dividendes de l'exercice 2023 comme suit :
Résultat net : **460.181.017 DA (quatre cent soixante millions cent quatre-vingt et un mille dix-sept dinars algériens et 00 centime)**.
Réserve légale dotée à hauteur de 5% : **23.009.051 DA (vingt-trois millions neuf mille cinquante et un dinars algériens et 00 centime)**.
Montant net des dividendes après prélèvement de la réserve légale : **437.171.966 DA (quatre cent trente-sept millions cent soixante et onze mille neuf cent soixante-six dinars algériens et 00 centime)**.
Réparti comme suit :
3.250.000 DA (trois millions deux cent cinquante mille dinars algériens et 00 centime) : versés à M. Azzedine KHODJA, membre du Conseil d'Administration, à titre de bonus pour les efforts déployés de sa part.
Le reliquat, soit **433.921.966 DA (quatre cent trente-trois millions neuf cent vingt et un mille neuf cent soixante-six dinars algériens et 00 centime)**, répartis entre les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social.

L'Assemblée Générale des actionnaires décide également de répartir **408.156.722 DA (quatre cent huit millions cent cinquante-six mille sept cent vingt-deux dinars algériens et 00 centime)**, du compte des bénéfices non distribués et distribuables, entre les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social.
Par conséquent, le montant total à distribuer, à savoir 845.328.688 dinars algériens, est réparti comme suit :
3.250.000 DA (trois millions deux cent cinquante mille dinars algériens et 00 centime) : versés à M. Azzedine KHODJA, membre du Conseil d'Administration, à titre de bonus pour les efforts déployés de sa part.
Le reliquat, soit **842.078.688 DA (huit cent quarante-deux millions soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-huit dinars algériens et 00 centime)**, répartis entre les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution : Versement des Honoraires du Commissaires aux Comptes pour l'Exercice Clos le 31/12/2023
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide de verser les honoraires du Commissaire aux Comptes de la Société, M. Sennoun Ammar, au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution : Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes
L'Assemblée Générale des actionnaires L'Assemblée décide d'approuver la recommandation du Conseil d'Administration de nommer M. M. Sennoun Ammar Commissaire aux Comptes pour un nouveau et dernier mandat d'une durée de 3 ans, à compter de l'examen des comptes définitifs de l'année 2024, et de fixer ses honoraires annuels à 2.000.000 DA (deux millions de dinars algériens seulement, net d'impôts).
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution : Quitus aux Membres du Conseil d'Administration de leur Gestion pour l'Exercice 2023
L'Assemblée Générale des actionnaires décide de donner quitus aux membres du Conseil d'Administration de la Société des missions qui leur ont été confiées et qu'ils ont menées à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions au nom et pour le compte de la Société au cours de l'année 2023.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution : Pouvoirs de Publicité Légale
L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs à la Direction Générale à l'effet d'accomplir les formalités légales relatives à la publicité légale des présentes résolutions.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 10h30.

Le Président de l'Assemblée Générale
Signé : **Fadi Abu Al Hassan**

Le Secrétaire de Séance
Signé : **Abdullah Ibrahim Al-Nagdi**

Cachet rond de SALAMA ASSURANCES ALGERIE – Assemblée GénéraleRue Said Hamdine Coop. El Amel, Lot N° 05 Said Hamdine B.M.R – Alger
Traduction certifiée conforme à son original établi en langue arabe, par Nous :

Bilan Actif — Exercice clos le 31/12/2023

LIBELLE	BRUT 2023	AMO/PROV 2023	NET 2023	2022
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	129 938 142	126 939 722	2 998 419	4 301 050
Immobilisations corporelles				
Terrains	394 291 200		394 291 200	365 828 600
Bâtiments	1 146 393 100		1 146 393 100	920 599 110
Immeubles de placement	915 755 000		915 755 000	866 504 090
Autres immobilisations corporelles	386 227 492	358 581 422	27 646 070	22 086 758
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées	35 248 475		35 248 475	35 248 475
Autres titres immobilisés	7 920 000 000		7 920 000 000	7 090 000 000
Prêts et autres actifs financiers non c	6 310 961	2 359 502	3 951 459	6 285 121
Impôts différés actif	186 773 955		186 773 955	157 548 925
TOTAL ACTIF NON COURANT	**11 120 938 326**	**487 880 647**	**10 633 057 679**	**9 468 402 129**
ACTIF COURANT				
Fonds ou valeurs déposées auprès des cédants				
Provisions techniques d'assurance	**1 779 178 347**		**1 779 178 347**	**875 687 318**
Part de la coassurance cédée				
Part de la réassurance cédée	1 779 178 347		1 779 178 347	875 687 318
Créances et emplois assimilés	**7 656 068 039**	**924 721 570**	**6 731 346 469**	**6 193 297 533**
Cessionnaires et Cédants débiteurs	5 706 716 447		5 706 716 447	5 073 222 397
Assurés, Intermédiaires d'assurance	1 745 687 286	862 554 310	883 132 976	985 560 981
Autres débiteurs	135 157 295	62 167 260	72 990 035	51 873 201
Impôts et assimilés	19 228 675		19 228 675	32 801 188
Autres créances et emplois assimilés	49 278 337		49 278 337	49 839 766
Disponibilités et assimilés	**1 863 635 355**	**20 132 342**	**1 843 503 014**	**1 930 009 390**
Placements et autres actifs financiers	502 000 000		502 000 000	1 052 500 000
Trésorerie	1 361 635 355	20 132 342	1 341 503 014	877 509 390
TOTAL ACTIF COURANT	**11 298 881 742**	**944 853 912**	**10 354 027 830**	**8 998 994 241**
TOTAL GENERAL ACTIF	**22 419 820 067**	**1 432 734 558**	**20 987 085 509**	**18 467 396 369**

Bilan Passif — Exercice clos le 31/12/2023

LIBELLE	2023	2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	2 000 000 000	2 000 000 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	189 874 301	189 874 301
Ecart de réévaluation	1 277 677 927	972 276 941
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (2022)	460 181 017	429 638 655
Autres capitaux propres - Report à nouveau	429 638 655	1 002 751 077
Part de la société consolidant (1)	1 432 389 732	
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	**5 360 122 977**	**4 594 540 974**
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	3 812 740	3 747 740
Impôts (différés et provisionnés)	4 403 357	4 403 357
Autres dettes non courantes		
Provisions réglementées	1 011 529 905	912 352 557
Provisions et produits constatés d'avance	5 290 755	27 339 246
TOTAL II	**1 025 036 756**	**947 842 900**
PASSIFS COURANTS :		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1 777 637 571	875 687 318
Provisions techniques d'assurance		
Opérations directes	6 449 079 927	5 576 393 374
Acceptations		
Dettes et ressources rattachées		
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	4 511 562 350	4 776 798 793
Assurés et Intermédiaires d'assurance	352 990 856	306 796 483
Impôts	409 628 961	399 585 178
Autres dettes	1 101 026 110	989 751 351
Trésorerie passif		
TOTAL III	**14 601 925 775**	**12 925 012 496**
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	**20 987 085 509**	**18 467 396 369**

Tableau Compte de Résultats — Exercice clos le 31/12/2023

LIBELLE	Opérations Brutes 2023	Cessions et Rétrocessions 2023	Opérations Nettes 2023	Opérations Nettes 2022
Primes émises sur opérations directes	4 453 087 691	850 261 647	3 602 826 045	3 366 398 947
Primes acceptés	69 679 053	-	69 679 053	49 737 595
Primes émises reportées	-75 669 128	10 145 232	-85 814 360	-11 220 846
Primes acceptés reportées				
I-Primes acquises à l'exercice	**4 447 097 616**	**860 406 878**	**3 586 690 738**	**3 404 915 696**
Prestations (sinistres) sur opérations	3 012 664 264	955 497 060	2 057 167 203	2 090 848 053
Prestations (sinistres) sur acceptations	-		-	-
II-Prestations (sinistres) de l'exercice	**3 012 664 264**	**955 497 060**	**2 057 167 203**	**2 090 848 053**
Commissions reçues en réassurance	124 294 627	-	124 294 627	170 191 494
Commissions versées en réassurance	-18 582 944		-18 582 944	- 13 546 886
III-Commissions de réassurance	**105 711 683**	-	**105 711 683**	**156 644 607**
IV-MARGE D'ASSURANCE NETTE	**1 540 145 036**	**-95 090 182**	**1 635 235 218**	**1 470 712 250**
Services extérieurs et autres consommations	687 165 419	-	687 165 419	659 933 351
Charges de personnel	522 118 009	-	522 118 009	481 884 875
Impôts, taxes et versements assimilés	58 362 369	-	58 362 369	58 463 664
Production immobilisé	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	83 185 863	-	83 185 863	34 823 499
Autres charges opérationnelles	40 272 795	-	40 272 795	21 562 884
Reprise sur pertes de valeur et provisions	-	-	-	-
Dotations aux amortissements, provisions et PDV	289 064 151	-	289 064 151	134 792 073
Perte de valeur				
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	**26 348 157**	**-95 090 182**	**121 438 339**	**148 898 903**
Produits financiers	410 135 323		410 135 323	356 327 527
Charges financières	3 970 338		3 970 338	2 212 115
VI-RESULTAT FINANCIER	**406 164 985**		**406 164 985**	**354 115 412**
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS	**432 513 142**	**-95 090 182**	**527 603 324**	**503 014 315**
Résultat hors activité				
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	96 647 337		96 647 337	84 941 833
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-29 225 030		-29 225 030	-11 566 173
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES	**4 995 034 376**		**4 185 723 607**	**3 952 711 330**
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES	**4 681 039 650**		**3 725 542 590**	**3 523 072 675**
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	**365 090 835**	**-95 090 182**	**460 181 017**	**429 638 655**
Eléments extraordinaires (produits)				
Eléments extraordinaires (charges)				
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE				
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**365 090 835**	**-95 090 182**	**460 181 017**	**429 638 655**

ZONES FORESTIÈRES ET URBAINES DE CONSTANTINE

Plus de 5 000 arbustes plantés

DANS L'OPTIQUE de renforcer la biodiversité et lutter contre de l'érosion du sol, au total, 5.250 arbustes ont été plantés mercredi, en zones forestières et urbaines de la wilaya de Constantine, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la montagne (11 décembre de chaque année).c'est ce qu'ont fait savoir des organisateurs.

A la forêt de Mestaoua, située, à Djebel Ouahch , 5.000 plants de pin pignon ont été plantés par les services de la Conservation des forêts en collaboration avec des partenaires et des associations, à l'instar de l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué à le conservateur des forêts, Boualem Aouad, qui a précisé que l'initiative vise le renforcement du couvert végétal et la lutte contre le phénomène de l'érosion du sol.

La même association (APNE) a contribué de son côté par la plantation de 250 plants d'ornement à travers les quartiers Boussouf, Daksi Abdesselam, Djebal Ouahch, dans la commune de Constantine, en plus de la ville Massinissa dans la commune d'El Khroub, a indiqué son président, Abdelmadjid Sebih, soulignant également que des actions de sensibilisation sur l'importance de la plantation d'arbre ont été programmées au lycée Sadek Hamani, situé à la cité les frères Abbas (Constantine).

Le programme de célébration de cette journée a également porté sur l'organisation d'une exposition sur les produits de la montagne comme le miel, l'huile d'olive, les plantes médicinales, aromatiques et leurs dérivés, et ce, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et des dispositifs d'aide à l'emploi dont l'antenne locale de l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Une randonnée pédestre sur une distance de 3 km avec la participation des étudiants des universités, des lycéens et des jeunes adhérant aux associations versées dans le domaine de l'environnement et de préservation des forêts, en plus des campagnes de nettoiement de la forêt de Djebel Ouahch, initiées en coordination avec des établissements public à caractère industriel et commercial (EPIC), à l'instar de l'établissement de réalisation et d'entretien des espaces verts de Constantine (EDEVCO), ont également marqué le programme de la célébration de la journée internationale de la montagne.

R.R.

RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À OULED DJELLAL

Plusieurs exploitations agricoles raccordées

DES EXPLOITATIONS agricoles ont été raccordées mardi au réseau d'électricité dans la localité El Kitaa de la commune de Ras El Miad, dans la wilaya d'Ouled Djellal dans le cadre de la commémoration du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Selon les explications données à l'occasion au wali, Abderrahmane Dehimi par le directeur des services agricoles (DSA), Djamel-Eddine Sedrate, le taux de couverture par le réseau de l'électricité agricole a atteint actuellement 80% dans la wilaya avec un nombre de 1.150 exploitations agricoles raccordées et programmées pour l'être courant cette année.

Les opérations de raccordement sont poursuivies à travers les exploitations agricoles recensées dans la wilaya en coordination avec le groupe Sonelgaz de sorte à favoriser la relance des activités agricoles pour davantage d'efficience et de rendements, a ajouté M. Sedrate.

De son côté, le directeur de wilaya par intérim de distribution de l'électricité et du gaz, Djebar Moadh, a indiqué qu'il a été procédé dans ce cadre au raccordement de six exploitations agricoles et à la mise en service de trois transformateurs électriques pour une enveloppe financière de plus de 28 millions DA.

Le wali a souligné à l'occasion que l'objectif de ces réalisations est de promouvoir les activités agricoles dans la région, invitant les agriculteurs à multiplier la production et leur assurant la poursuites des efforts pour relier au réseau d'électricité toutes les exploitations agricoles et ouvrir des pistes agricoles pour instaurer un environnement de travail favorable.

R.R.

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Plusieurs projets inaugurés à Tletat Douair

La célébration du 60è anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 a été marquée par de nombreuses activités officielles, notamment la mise en service de nombreux projets publics et le lancement de nouvelles opérations de développement dans la daira de Tletat Edouair, 50 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Médéa.



Après les festivités officielles, le dépôt de gerbe et la lecture de la Fatiha au cimetière de chouhadas, le wali, Djillali Doumi, accompagné du P/APW, des élus et de la famille révolutionnaire et des autorités militaires et civiles, s'est rendu dans la Daira de Tletat Douair où il a procédé à la mise en service de projets énergétiques et de désenclavement, selon un communiqué de la wilaya. Au niveau de la commune de Tletat Douair, il a été mis en service un ouvrage d'art sur l'oued Mellah dont le coût financier a atteint 86 millions de DA, projet qui permet de désenclaver plusieurs hameaux situés à proximité de l'oued et mettre fin aux fermetures de la RN 60, en raison des inondations et protéger les habitations alentours.

L'achèvement de la couverture en énergie électrique et gazière de l'agglomération a lieu après le raccordement aux différents réseaux de pas moins de 221 foyers situés à la fraction Harmla, d'une population de 284 habitants, projet d'une consistance physique de 18 km linéaires inscrit dans le cadre du programme complémentaire pour un coût de 3,7 milliards de cts.

Selon la même source, le développement intervenu dans le domaine de la mise en œuvre de projets de développement avec diverses sources de financement a permis à la wilaya de réaliser un saut qualitatif ces dernières années. En allouant plus de 3,723 milliards de centimètres pour le raccordement au réseau de gaz, il a été possible de raccorder plus de 49200 foyers qui ont été libérés de la corvée de la bouteille de gaz.

Il convient de rappeler que la wilaya a vu le lancement des travaux de plusieurs projets sur son territoire ayant permis de raccorder au gaz quelque 152 544 foyers à travers un réseau d'une longueur de 3981 km couvrant la totalité des 64 communes que la wilaya compte, améliorant son taux de pénétration en gaz qui a atteint 100% après n'avoir été en 2010 que de 31%.

Nabil B.

Relizane : inauguration de plusieurs projets sectoriels

DANS le cadre de la commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, plusieurs infrastructures scolaires et de santé ont été inaugurées et la première pierre de projets de développement a été posée, avant-hier, dans plusieurs communes de la wilaya de Relizane.

A cette occasion, le wali de Relizane, Sami Medjoubi, accompagné des autorités locales et des membres de la famille révolutionnaire, a supervisé la mise en service d'une salle de soins dans la commune d'Ouled Yaich, après sa réhabilitation et sa rénovation.

Le wali a également inauguré une unité de dialyse et un service d'ophtalmologie à l'hôpital, Kouider Torki, à Mendes, en plus de la promotion d'une salle de soins de la commune de Sidi Saada au statut de centre de santé, ainsi que l'ouverture du service de garde nocturne dans deux polycliniques des communes de Bendaoud et Relizane.

Dans la commune d'Oued R'hiou, la première pierre a été posée pour la construction d'un collège dans le quartier, El-Wiam, et d'une école primaire dans le quartier, El-Aouamria.

Par ailleurs, une piscine semi-olympique a été remise en service après sa rénovation et les clés de 120 logements publics locatifs ont été distribuées aux bénéficiaires dans la commune de Merdja Sidi Abed.

Dans la commune d'Ouled Sidi Mihoub, il a été procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un lycée d'une capacité de 600 places avec une demi-pension.

Dans la même collectivité locale, un projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable concrétisé grâce à un réservoir d'eau d'une capacité de 300 mètres cubes, a été mis en service.

Dans la commune d'El-Hemadna, les autorités de la wilaya ont mis en service un projet d'alimentation en gaz naturel pour environ 200 foyers situés dans les zones, El-Medadha, et El-Aouachria, qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de plus de 37 millions DA.

Dans la commune d'Oued Djemaa, un terrain de sport de proximité a été inauguré dans le quartier, 60 Logements, et deux cantines scolaires ont été ouverts dans les écoles primaires, Aroussi Aroussi, au Douar, El-Araissia, et Fayçal Bencheikh, au Douar, Ouled Cheikh. Le programme mis sur pieds par les autorités locales pour la commémoration de cet événement historique a été marqué également par le coup d'envoi du championnat de cross-country de la wilaya dans la commune de Merdja Sidi-Abed, ainsi que l'inspection de plusieurs projets de développement dans divers secteurs tels que l'éducation, l'habitat et le sport.

R.R.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF DU 14 AU 18 DÉCEMBRE

« Law ma h'wakoum » pour inaugurer la 12e édition

Constantine vibrera du 14 au 18 décembre au son du malouf. Des artistes algériens et étrangers issus de 10 pays dont la Palestine invitée d'honneur, prendront part au 12e Festival international culturel du genre musical, prévu à la salle Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine.

Placé sous le slogan «Le Malouf, premier pont de Constantine et sa voix éternelle», l'évènement vise à faire connaître cet art ancestral à l'international à travers un espace d'échange entre les artistes algériens et étrangers, a indiqué, mardi, le commissaire du festival Ilyès Benbakir, précisant que les pays qui seront présents sont le Japon, la Tunisie, la Libye, la Russie, l'Iran, la Jordanie, la République Arabe Sahraoui démocratique (RASD, entre autres.

Cette nouvelle édition se déclinera sous forme de cinq soirées thématiques, a souligné le même responsable qui a précisé que la soirée d'ouverture sera placée sous le thème «Law ma hawakom», alors que la deuxième soirée sera intitulée «Rana Djinakom» et «Yassaâd Masakom» pour la troisième soirée et «Yedoum Henakom» à la quatrième soirée, quant à la soirée de clôture elle sera intitulée «Lakloub Maâkom».

Au menu de ce Festival des ateliers de formation dans divers instruments musicaux dont l'Oud, la Derbouka et la flute, a ajouté le même responsable qui a fait part également de l'organisation dans le cadre de cette manifestation de conférences-débats sur le chant et la musique animées par des spécialistes d'Algérie, du Japon, de la



Tunisie et de la Libye.

L'évènement sera également marqué par l'organisation d'un défilé de mode mettant en valeur l'habit traditionnel algérien, a fait savoir M. Benbakir qui a précisé que des stylistes de Constantine, d'Alger et d'Annaba ont été conviés à y participer.

L'organisation de la 12ème édition du Festival international du Malouf coïncidant avec la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, sera mise à profit pour célébrer l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité la «Gandoura» et la «Melehfa», des tenues traditionnelles portées par les femmes dans le Grand Est de l'Algérie à l'occasion de fêtes telles que les mariages, les cérémonies et les festivités nationales et religieuses, a ajouté le même responsable. Parallèlement, une grande exposition sera organisée pour mettre en valeur le patrimoine constantinois dans diverses disciplines musicale (malouf), artisanale (dinanderie), (habit traditionnel) et culinaire (Djawzia), entre autres, a-t-on indiqué précisant que des artistes d'Algérie et d'autres pays ayant contribué à la promotion de la musique du malouf seront honorés à cette occasion.

Le Festival International du Malouf de Constantine a été lancé pour la première fois en 2006. Depuis sa création, il accueille des artistes locaux et internationaux, ainsi que des passionnés de musique andalouse venus de divers pays pour célébrer cet héritage culturel unique

Le malouf profondément enraciné dans le patrimoine culturel constantinois, trouve ses origines dans la musique arabo-andalouse, apportée en Afrique du Nord par les populations musulmanes et juives chassées d'Espagne après la Reconquista. Il a été préservé et enrichi au fil des siècles grâce à l'apport de nombreux maîtres qui ont marqué cette tradition à l'image de cheikh Hassouna, Mohamed Tahar Fergani, surnommé le rossignol constantinois, Kaddour Darsouni ou encore Cheikh Toumi.

Agence / A. B.

AU CŒUR DU COMBAT POUR LA VÉRITÉ

Les journalistes de Gaza honorés en Espagne



«NOTRE mission continue de porter la voix de Gaza au monde », c'est le message fort des journalistes travaillant à Gaza, transmis avec beaucoup d'émotion par leur représentant, Muath Hamed, correspondant d›Alaraby TV à Madrid, lors de la remise du prix d'honneur des droits de l'homme 2024, décerné par l'Association espagnole des droits de l'homme (APDH-E) aux hommes et femmes de la corporation, victimes du génocide dans la bande de Gaza. « Aucun mot ne peut décrire la souffrance de mes collègues journalistes face à la mort, ni leur détermination à transmettre la vérité au monde. Ce sont les véritables héros qui affrontent la mort à chaque instant », a déclaré le journaliste lors de la cérémonie.

L'Association espagnole des droits de l'homme (APDH-E) a organisé sa 42e cérémonie de remise des Prix des droits de l'homme pour 2024, en présence de personnalités sociales et politiques, dont des membres du parlement et des ministres du gouvernement espagnol. Cet événement a mis en lumière l'engagement et les contributions de personnalités et d'institutions remarquables dans la défense des droits de l'homme.

Il est à noter que l'APDH-E est l'une des plus anciennes organisations de défense des droits de l'homme en Europe. Fondée en 1948, elle s'engage depuis sa création à défendre les droits de l'homme en général, et à soutenir les journalistes en particulier, les reconnaissant comme la première ligne dans la révélation des violations.

R. C.

SEMAINE DU FILM HISTORIQUE À SKIKDA

Le film «Tayara Safra» de Hadjer Sebata en ouverture

LE COURT métrage «Tayara Safra» (l'avion jaune), de la réalisatrice algérienne Hadjer Sebata, a ouvert la semaine du film historique dont le coup d'envoi a été donné mardi après-midi au cinéma El Alia de Skikda, à l'occasion du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. La projection de ce film de 42 minutes a rencontré un écho remarquable auprès du public qui a assisté à l'ouverture de cette manifestation en présence du wali de Skikda, Saïd Akhrouf, de la réalisatrice Hadjer Sebata et de la comédienne Fatiha Soltane. «Tayara Safra», qui dépeint les pratiques odieuses et inhumaines perpétrées par le colonialisme durant la glorieuse Révolution, raconte l'histoire d'une fille algérienne nommée Djamila qui a perdu son frère lors d'un bombardement de «l'avion jaune», un avion de guerre de couleur jaune utilisé par les français durant cette période pour lâcher des bombes sur les Algériens. Hadjer Sebata a tenu à préciser, dans une déclaration à l'APS, que ce film «ne raconte pas une histoire vraie, mais une histoire imaginaire». Le chef du service des arts et des lettres de la direction de la culture, a indiqué, quant à lui, que cette manifestation culturelle a été organisée en commémoration du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, tout en relançant l'activité cinématographique dans la wilaya de Skikda après la réouverture de la salle de cinéma El Alia, restaurée et réhabilitée après une longue fermeture. L'inauguration de cet événement, qui durera jusqu'au 17 décembre, a également été marquée par deux expositions, la première consacrée à de photos de films, organisée en coordination avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, et la seconde présentant des équipements et des appareils utilisées dans la cinématographie, en coopération avec l'association de cinéma «Claquettes». Tout au long de cette semaine dédiée au film historique, les amoureux du septième art auront l'occasion de visionner plusieurs films historiques tels que «Le citoyen Pierre Chaulet» de Said Mehdaoui, «Les murmures de l'aube» de Kamel Rouini, «Pierre Clément, cinéma et Révolution» d›Abdennour Zahzah, «Laâlam» (le drapeau) d'Ahmed Aggoune et «Souvenirs sanglants» de Mourad Bouamrane.



R. C.

LIGUE 1 MOBILIS

L'entraîneur-adjoint du NC Magra Bettira suspendu un mois

L'ENTRAÎNEUR-ADJOINT du NC Magra, Idriss Bettira, a écopé d'un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) pour «propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur», a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué publié sur son site officiel.Exclu lors de la victoire décrochée le 30 novembre dernier à domicile face au MC Oran (2-1), lors de la 11e journée, Bettira devra également s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, précise la même source.De son côté, le chargé des médias du MC Oran, Bachir Bounoua, s'est vu infliger un an de suspension ferme plus 200.000 DA d'amende (interdiction du terrain et de vestiaire et d'exercer
toute fonction et/ou activité en relation avec le football) à compter du 14 octobre, 2024, pour «violation de l'obligation de réserve, outrage est atteinte à l'honneur et à la considération des
instances sportives».Enfin, l'USM Khenchela, l'ES Sétif, l'ASO Chlef, et le MC Oran, ont écopé d'une amende de 30.000 et 60.000 dinars, pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes», alors que l'ES Mostaganem a reçu une mise en garde plus 100.000 dinars d'amende pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (1ère infraction)».

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le Kenyan Peter Waweru au sifflet du match CS Constantine- Bravos do Maquis

LA CONFÉDÉRATION africaine de football a désigné l'arbitre kenyan Peter Waweru Kamaku pour diriger le match entre les Angolais de Bravos do Maquis et les Algériens du CS Constantine, prévu dimanche prochain à 17h00 au stade du 11 novembre de Luanda, pour le compte de la troisième journée de la Coupe de la Confédération (groupe A).Le directeur de jeu kenyan sera assisté par ses compatriotes, Tephen Eleazar Onyango Yiembe et Samuel Kuria. Le quatrième arbitre est Lemayian Mpaima (Kenya). Le commissaire au match est le Mozambicain Gervasio Domingos Julia de Jesus Maria. L'assesseur des arbitres est l'Egyptien Tamer Abdessalem.Pour le compte de la même journée, les Tanzaniens du Simba SC recevront les Tunisiens du CS Sfaxien (14h00).Le CSC est leader du groupe A avec six points récoltés grâce aux deux succès remportés contre respectivement contre le CS Sfaxien (1-0) à Tunis, et Simba SC (2-1) à Constantine. Le club algérien devance le Simba SC et Bravos do Maquis qui comptent 3 points chacun, alors que le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point.Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (13E J)

ESS-JSK au bonheur des puristes, choc des extrêmes à El-Bayadh

La 13e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée par l'affiche du haut de tableau entre l'ES Sétif et la JS Kabylie, alors que la lanterne rouge le MC El-Bayadh affrontera le co-dauphin le MC Oran, dans un duel aux objectifs diamétralement opposés.Sur une courbe ascendante, l'ESS (2e, 18 pts), espère préserver la dynamique devant une équipe kabyle (4en 17 pts), qui surfe également sur une série de bons résultats (3 victoires et 2 nuls, NDLR)

En l'absence de son public bouillonnant (huis clos oblige), l'ESS visera un deuxième succès de rang, après celui réalisé sur le terrain de l'USM Khenchela (3-2), lors de la précédente journée.Une victoire permettra à l'une ou l'autre équipe, de prendre provisoirement les commandes, d'où l'enjeu important de cette affiche tant attendue.Le MC Oran (2e, 18 pts), qui a mis fin dimanche dernier à trois matchs de disette, en battant à domicile l'US Biskra (1-0), sera en appel pour défier la lanterne rouge, le MCEB (16e, 8 pts), dans un choc des extrêmes.Les Oranais, à l'instar des Sétifiens, visent une victoire à El-Bayadh, pour éventuellement monter en tête du classement, même si le MCEB aura à cœur de se révolter et renouer avec la victoire, après un triste bilan de
trois défaites et deux nuls, concédés lors des cinq derniers matchs du championnat.



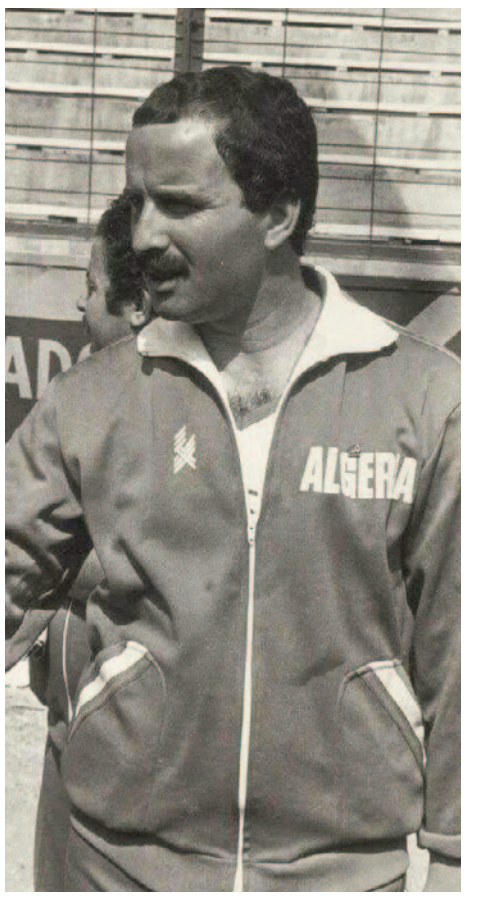
ZEGHDOUD DE RETOUR À BISKRA

Au sud-ouest du pays, la JS Saoura (12e, 12 pts), devra impérativement réagir dans son antre du 20-août 1955 de Béchar face à l'ASO Chlef (8e, 15 pts), pour espérer quitter la zone de turbulences et retrouver le sourire après trois matchs sans la moindre victoire.Auteure de deux nuls de suite, la formation phare de Béchar est appelée à se méfier d'une équipe chélifienne qui a renoué avec la victoire, en battant samedi dernier à la maison l'ES Mostaganem (2-0).Les Bécharis semblent avoir un ascendant psychologique, puisqu'ils restent invaincus à domicile depuis le début de la saison : trois victoires et deux nuls.En bas du tableau, l'US Biskra (14e, 10 pts), se mesurera à une accrocheuse équipe de l'Olympique Akbou (9e, 14 pts), qui certes fait du surplace, mais reste capable d'aller frapper un bon coup à Biskra.L'USB, auteure de la plus mauvaise série (en cours) depuis le début de la saison avec six matchs de rang sans victoire, n'aura plus le droit à l'erreur face à la l'équipe d'Akbou, dirigée sur le banc par le nouvel entraîneur Mounir Zeghdoud, qui a entamé la saison sur le banc de... l'USB, avant de jeter l'éponge.Le premier relégable le Paradou AC (15e, 9 pts), dont le dernier match remonte au 8 novembre dernier à Alger face à l'USMK (4-0), renouera avec la compétition sur le terrain du NC Magra (10e, 13 pts), dans un match à «six points» pour les deux formations.Le PAC qui a retrouvé des couleurs sous la houlette du nouvel entraîneur Billel Dziri, aborde ce rendez-vous pour confirmer son réveil, alors que le «Nedjm» , difficilement battu dimanche à Tizi-Ouzou face à la JSK (2-1), aura à cœur de préserver son invincibilité à la maison.Cette 13e journée sera tronquée de trois matchs : CR Belouizdad - CS Constantine, ES Mostaganem - MC Alger, et USM Alger - USM Khenchela, reportés à une date ultérieure, en raison de l'engagement du MCA, du CRB, de l'USMA, et du CSC, dans la troisième journée de la phase de poules des compétitions africaines interclubs, dont les matchs se joueront samedi et dimanche.

VENDREDI, 13 DÉCEMBRE :
MC El-Bayadh - MC Oran 15h00
NC Magra - Paradou AC 15h00 Huis clos
JS Saoura - ASO Chlef 16h00
ES Sétif - JS Kabylie 17h00 Huis clos
Samedi, 14 décembre :
US Biskra - Olympique Akbou 17h00
Reportés :
CR Belouizdad - CS Constantine
ES Mostaganem - MC Alger
USM Alger - USM Khenchela

Mahieddine Khalef, une autre légende du football national s'éteint

ICONE du football national et une de ses figures les plus emblématiques, Mahieddine Khalef, ancien entraineur de l'équipe nationale dans les années 1980, s'est éteint ce mardi à Alger à l'âge de 80 ans, laissant derrière lui une carrière dorée avec un riche palmarès.Khalef avait débuté sa carrière de footballeur en Algérie, à la JS Kabylie en 1967 et avec laquelle il accède en première division, puis sera sacré champion d'Algérie lors de la saison 1972-1973 sous la houlette de l'entraineur roumain Virgil Popesco. Lors de la saison 1970-1971, le défunt rejoint le Nasr Hussein-Dey, avant de revenir à la JSK en fin de saison pour y rester jusqu'à 1974.Il a entamé sa carrière d'entraineur à la JSK (1977-1990), et elle a été réellement lancée lors des années 1980, avec l'entraineur polonais Stefan
Zywotko, avec lequel il dirigera la fameuse équipe de la JS Kabylie «Jumbo JET», et remporte dès sa première année le titre de champion d'Algérie (1979) et y restera 11 années consécutives au club, un record national de longévité sur un banc d'un club, où il a écrit les plus belles pages de l'histoire de l'équipe et du football algérien tant au plan national qu'international.Mahieddine Khalef qui sera inhumé, mercredi, au cimetière d'El Alia, après la prière du Dohr, a passé toutes ses années d'entraineur au plus haut niveau avec à la clé plusieurs consécrations nationales et continentales.
L'ancien coach de la JSK possède un palmarès riche de titres et de consécrations, il est



l'entraineur algérien le plus titré, avec 13 titres en 11 ans (8 en championnats de division Une, deux coupes d'Algérie, une coupe d'Afrique des clubs champions ainsi qu'une Super-coupe d'Afrique. Il a également remporté une coupe de la CAF en 2001, avec Nasser Sendjak.Fort de sa réussite à la JSK, le défunt sera appelé en septembre 1979, à diriger, en duo avec Yougoslave Zdravko Rajkov, la sélection nationale aux Jeux Méditerranéens de Split (ex-Yougoslavie) et réussira, durant la même
année, à qualifier les Verts aux Jeux olympiques de Moscou et à la Coupe d'Afrique des nations 1980 au Nigéria.Une année après leur arrivée, Rajkov-Khalef, quittent la barre technique de la sélection, mais Khalef y revient (mars 1982-août 1982) à l'occasion de la Coupe du monde de 1982 en Espagne pour diriger avec le défunt Rachid Mekhloufi, les Verts en terre ibérique. Au cours de cette première
participation algérienne au mondial, les coéquipiers de Lakhdar Belloumi avaient réussi l'exploit de battre l'Allemagne (2-1). Il a dirigé également avec succès la sélection nationale lors de la
Coupe d'Afrique des Nations 1984 en Côte d'Ivoire, avec une troisième place aux dépens de l'Egypte (3-1) en match de classement. Le nom de Mahieddine Khalef avec sa rigueur, son palmarès et ses
exploits, restera gravé dans les mémoires, rappelant à tous qu'avec de la détermination et une vision claire, les sommets peuvent être atteints.

LIGUE 2 AMATEUR (13e J)

Les leaders sur du velours

La treizième journée de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable aux leaders, l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est), qui auront l'occasion de conforter leur première place en affrontant des équipes de bas du tableau, le RC Arbâa (12e, 13 pts) et l'Olympique Magrane (14e, 10 pts).



Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres sont prévues vendredi (15h00), l'ES Ben Aknoun (1ere, 26 pts) sera en déplacement chez un ancien pensionnaire de Ligue 1, le RC Arbâa (12e, 13 pts). Les gars de Ben-Ak», solides leaders depuis le début de saison, partiront avec les faveurs des pronostics face à une équipe de l'Arbâa en grande difficulté dans le bas du classement. Le dauphin de l'Etoile, le RC Kouba (23 pts), tentera pour sa part de revenir avec un résultat positif de son déplacement chez l'ESM Koléa (9e, 15 pts). Requinqués après le large succès obtenu devant le RCA (3-1), les Koubéens auront à cœur d'obtenir les trois points de la victoire pour rester dans le sillage du leader.De son côté, la JSM Tiaret (3e, 20 pts), après son match nul à domicile face àl'ESMK, essaiera de renouer avec le succès, lors de son déplacement chez le SKAF (12e, 13 pts), alors que l'ASM Oran (4e, 19 pts), sera à rude épreuve lors de la réception du WA Mostaganem (5e,19 pts), dans une affiche qui s'annonce indécise entre deux équipes aspirant à jouer les premiers rôles dans la course à l'accession.Dans les autres rencontres de cette poule, le GC Mascara (7e, 16 pts) accueillera à huis clos le SC Mecheria (16e, 4 pts), au moment où la JS El
Biar également septième recevra le MCB Oued Sly (12e, 13 pts). Dans le bas du classement, le NA Hussein-Dey (9e, 15 pts) sera opposé au CR Témouchent (15e, 11 pts).La dernière rencontre de la 13e journée, programmée samedi (14h00), mettra aux prises l'US Béchar Djedid (6e, 17 pts) au MC Saida (9e,15 pts).

GROUPE CENTRE-EST : LE LEADER ET SON DAUPHIN EN DÉPLACEMENT

Dans le groupe Centre-Est, dont les rencontres sont prévues samedi (14h00), le MB Rouissat (1er, 29 pts) ne devrait pas éprouver de difficultés pour accentuer son avance en tête du classement lors de son déplacement chez l'Olympique Magrane (14e, 10 pts), un club toujours à la recherche de son rythme de croisière depuis le début de saison.L'affiche de cette journée qui se jouera
malheureusement à huis clos, verra l'USM Annaba (3e, 24 pts) se rendre chez l'US Chaouia (8e, 15pts)
avec la ferme ambition de l'emporter pour rester aux contacts du leader, tout comme le dauphin l'USM El Harrach (26 pts), toujours invaincu depuis le début de saison et qui évoluera chez le MSP Batna (10e, 13 pts). L'autre affiche de cette journée, opposera l'IB Khemis El Khechna (4e, 21 pts) au MO Constantine (5e, 20 pts) dans une rencontre ouverte à tous les pronostics entre des prétendants à l'accession. Dans les autres rencontres de cette poule, l'AS Khroub (6e, 16 pts) recevra à huis clos la JS Bordj Menaiel (15e, 10 pts), alors que le HB Chelghoum Laid, qui occupe le sixième rang aux côtés de l'ASK, se déplacera chez l'IRB Ouargla (10e, 13 pts). Les deux derniers matchs de cette poule concernent des équipes de milieu de tableau : le NRB Teleghma (10e, 13 pts) face à la lanterne rouge l'US Souf (5 pts) et la JSD Jijel (10e, 13 pts) au CA Batna (8e, 15 pts

Groupe Centre-Est
Olympique Magrane - MB Rouissat
AS Khroub - JS Bordj Menaiel (Huis clos)
US Chaouia - USM Annaba (Huis clos)
IB Khemis El Khechna - MO Constantine
IRB Ouargla - HB Chelghoum Laid
MSP Batna - USM El Harrach
NRB Teleghma - US Souf
JSD Jijel - CA Batna

Centre-Ouest
RC Arbaâ - ES Ben Aknoun
ESM Koléa - RC Kouba
SKAF Khemis Miliana - JSM Tiaret
JS El Biar - MCB Oued Sly
NA Hussein-Dey - CR Témouchent
GC Mascara - SC Mecheria (Huis clos)
ASM Oran - WA Mostaganem
US Béchar Djedid - MC Saida

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS

Trois villes de l'Est algérien choisies pour accueillir la première édition

TROIS VILLES algériennes ont été choisies pour abriter conjointement la première édition des jeux africains sportifs scolaires prévus en août prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASC).Il s'agit des villes de Constantine, Annaba et Skikda, le président de la FASC, Abdelhafid Izem, ajoutant que pas moins de 22 disciplines sportives seront au menu de ces jeux.En perspective de ce rendez-vous continental, une délégation de la FASC, présidée par le premier responsable de cette instance, a effectué récemment une visite d'inspection au niveau des trois villes en question, selon le même responsable.A ce propos, il s'est dit «satisfait» de l'état des sites choisis pour accueillir l'événement, aussi bien ceux dédiés aux compétitions que d'hébergement des athlètes, poursuivant avoir préconisé quelques travaux de réaménagement au niveau de certaines infrastructures pour qu'elles soient fin prêtes pour la manifestation scolaire continentale.Il a, en outre, fait savoir qu'un rapport y afférent sera transmis aux ministères concernées pour prendre les mesures qui s'imposent.Pour M. Izem aussi, ces jeux seront pour les participants un prélude des jeux africains de la jeunesse et les prochains jeux olympiques de Los Angeles (USA) en 2028.Un intérêt particulier est accordé aux sports scolaires et universitaires en Algérie, depuis quelques années, et ce, en application des instructions du président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, pour que ces deux secteurs retrouvent leur vocation dans la scène sportive nationale, en étant des pourvoyeurs des jeunes talents au profit des différentes sélections algériennes, toutes spécialités confondues, a rappelé le président de la FASC.Dans ce registre, la FASC a organisé, il y a quelques jours à Oran, un Séminaire regroupant les présidents des Ligues scolaires de toutes les wilayas du pays, ainsi que leurs directeurs techniques pour étudier les meilleurs moyens de développer le sport scolaire en Algérie. Lequel rendez-vous a été qualifié de «franc succès» par le président de la FASC.

25 ENTRAÎNEURS STAGIAIRES EN FORMATION POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE CAF B

La 4ème phase d'un stage de formation de 25 entraîneurs de football stagiaires, pour l'obtention de la licence CAF «B», se déroule depuis dimanche à l'auberge de jeunesse Malki-Said d'Ali Mendjeli
(Constantine), a indiqué lundi le directeur technique de la ligue régionale de football d'Annaba, Abdessamad Nasser.Cette 4ème phase qui se poursuivra jusqu'au 12 décembre, est organisée par
la Fédération algérienne de football (FAF) en coordination avec la Confédération africaine de football (CAF) et les ligues régionales de football de Constantine et d'Annaba, a ajouté M. Nasser, précisant que ce stage s'inscrit dans le cadre des programmes de formation prévus pour les entraîneurs de l'est du pays afin de «les mettre au diapason des développements modernes du football aux plans tactique et physique».Il a également indiqué que la précédente phase (la troisième) de cette formation comprenait également des aspects théoriques et pratiques au profit des entraîneurs actuels, activant dans le championnat régional (groupes 1 et 2 en séniors et juniors).Cette formation sera ponctuée, selon M. Nasser, par un examen final relatif aux aspects théorique et pratique pour l'obtention de la licence «B» de la CAF.
Pour sa part, Abdeldjalil Amira, chargé de la formation à la ligue régionale de football de Constantine, a indiqué que cette formation «repose sur 4 étapes de formation dont l'objectif est de renforcer les capacités des entraîneurs en leur apprenant à gérer toutes les pressions psychologiques en alliant fermeté et souplesse et en adoptant un esprit d'équipe qui met l'accent sur l'établissement de relations fortes et positives avec les joueurs et le staff de l'équipe, renforçant ainsi le rendement collectif.Le même formateur a ajouté que ce stage de formation et d'évaluation permettra aux entraîneurs de mesurer leur capacité à bien lire le jeu en répartissant efficacement les tâches des joueurs pendant les matchs.De son côté, Nedjma Derradji, coach de l'équipe féminine de la Jeunesse d'El Khroub, a indiqué que cette formation est «très importante pour les entraîneurs car encadrée et animée par des experts, ce qui permettra aux stagiaires de développer leurs compétences dans le domaine de l'entraînement».

NATATION - MONDIAUX-2024 (1RE JOURNÉE)

Melih (50 m papillon) et Syoud (200 m 4 nages) éliminés d'entrée

LES NAGEURS algériens Amel Melih (50 m papillon) et Jaouad Syoud (200 m 4 nages), ont été éliminés dès les séries de qualifications du 17e Championnat du monde (bassin de 25 m) qui se déroulent du 10 au 15 décembre à Budapest (Hongrie).Engagé dans la 3e série du 200 m quatre nages à l'occasion de la première journée des Mondiaux de Budapest, Syoud n'a pas réussi à se qualifier pour la finale en terminant à la 4e pace avec un chrono de 1:56.36. La qualification pour la finale a été décrochée par le Libanais Kunzer Mark Kabbara (1:55.31),devant le Suédois Samuel Toernqvi (1:55.53) et l'Allemand Cedric Buessing (1:56.11).L'Algérien se lancera également dans le 200 m brasse (2e série), vendredi, puis le 400 m quatre nages (1re série), samedi.De son côté, la nageuse algérienne Amel Melih a terminé à la dixième et dernière place des qualifications de la troisième série du 50 m papillon avec un chrono de 27 sec57. La 3e série a été remportée par la Canadienne Ingrid Wilm (26sec36), devant la Cypriote Kalia Antonio (26sec44) et la Lituanienne Smilte lytnykai (26sec74).Elle sera engagée, samedi, dans la sixième série du 50 m nage libre, une spécialité de prédilection pour l'Algérienne qui détient le record national.De nombreux nageurs et nageuses auront l'occasion de marquer ces Mondiaux de Budapest de leur empreinte, notamment les récentes championnes olympiques, la Canadienne Summer McIntosh et l'Américaine Kate Douglass ou encore le Hongrois Hubert Kos chez les messieurs.



Ransomware : les victimes continuent de payer, et les attaques à base d'IA arrivent

Sécurité : Les montants des rançons payées par les victimes sont toujours très importants. L'arrivée de l'IA générative pour orchestrer de nouvelles attaques dans les cyberattaques inquiète désormais les organisations.

Les victimes d'attaques par ransomware choisissent encore majoritairement de payer la rançon, plus de la moitié d'entre elles déboursant plus de 100 000 dollars pour retrouver l'accès à leur système et à leurs données.
Par ailleurs, les organisations craignent et suivent de près le potentiel de l'intelligence artificielle générative (IA), qui ouvre de nouvelles voies pour les cyberattaques.

Des victimes qui payent (cher) la rançon

Dans une étude menée par Splunk, 96 % des interrogés ont été confrontés à une attaque par ransomware. Parmi eux, plus de la moitié (52 %) ont qualifié d'important l'impact de l'attaque sur leurs systèmes et opérations d'entreprise.
En outre, 83 % ont admis avoir payé une rançon, selon le "Rapport pour les RSSI 2023". Ce rapport est le résultat d'enquêtes quantitatives menées auprès de 350 responsables et dirigeants de la sécurité sur 10 marchés, dont l'Australie, l'Allemagne, l'Inde, le Japon et Singapour.
L'étude comprend également une recherche qualitative basée sur des entretiens téléphoniques d'une heure avec 20 responsables de la cybersécurité au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.
Parmi les organisations qui ont payé une rançon, 53 % ont déboursé plus de 100 000 dollars – 9 % d'entre elles ont dépassé le million. Quelque 18 % ont payé la rançon directement aux attaquants, tandis que 37 % l'ont fait par l'intermédiaire d'une cyberassurance et 28 % par l'intermédiaire d'un tiers.

Mieux coopérer pour mieux se protéger

Pour renforcer leur cyberrésilience et leur visibilité, les personnes interrogées ont indiqué qu'une collaboration entre tous les corps de métier était nécessaire. Quelque 92 % d'entre elles ont constaté une augmentation importante ou modérée de la collaboration en matière de cybersécurité entre leurs équipes de sécurité, d'informatique et d'ingénierie. Ces liens ont également été resserrés grâce à des initiatives de transformation numérique, de développement de logiciels natifs pour le cloud ou une plus grande attention portée à la gestion des risques.
Par ailleurs, 77 % qualifient de « bonne » leur collaboration avec les équipes informatiques et de développement sur l'analyse et la résolution des causes profondes des incidents. 42 % estiment par contre qu'il y a matière à s'améliorer. Parmi les principales préoccupations en matière de sécurité, 40 % des interrogés pointent du doigt l'ingénierie sociale, tandis que 37 % s'inquiètent des menaces liées aux technologies opérationnelles et à l'internet des objets (IoT). 33 % sont quant à eux préoccupés par les attaques de ransomware.

L'IA transforme les cyberattaques et les cyberdéfenses

Parmi les craintes des personnes interrogées, environ 70 % s'inquiètent de l'IA générative et de ce qu'elle peut apporter aux cyberattaquants. Pour 36 % d'entre eux, les attaques seront plus rapides et plus efficaces grâce à cette technologie.
Par ailleurs, 36 % des interrogés estiment que cette technologie pourrait être utilisée pour des usurpations d'identité – grâce à la voix et l'image – à des fins d'ingénierie sociale. 31 % s'inquiètent surtout de l'extension de la surface d'attaque de leur chaîne d'approvisionnement.
Toutefois, 35 % des interrogés assurent expérimenter cette technologie pour renforcer leur cyberdéfense, notamment dans l'analyse des logiciels malveillants et l'automatisation des flux de travail.
Par exemple, 26 % utilisent l'IA pour analyser les sources de données afin de déterminer celles qui doivent être optimisées ou supprimées, tandis que 23 % utilisent l'IA générative pour créer des règles de détection. La plupart des RSSI (93 %) ont largement ou modérément intégré l'automatisation dans leurs processus.

Une meilleure formation

En outre, 86 % des personnes interrogées pensent que l'IA générative permet de combler les lacunes et les pénuries de compétences au sein d'une équipe de sécurité, en prenant en charge des fonctions à forte intensité de main-d'œuvre et chronophages, et en libérant le personnel de sécurité pour qu'il se consacre à des tâches plus stratégiques.
Ces employés auraient également besoin d'une formation plus poussée, puisque 46 % des interrogés prévoient de mettre à jour les connaissances de leurs équipes de sécurité en matière d'ingénierie rapide efficace.
Par ailleurs, 39 % des répondants ont indiqué qu'ils s'efforçaient de former leurs employés à mieux comprendre les menaces qui pourraient apparaître avec l'IA générative. Les RSSI s'inquiètent malgré tout d'un flux d'outils, 88 % d'entre eux soulignant la nécessité de réduire le nombre d'outils d'analyse et d'exploitation de la sécurité au profit d'autres applications, telles que le renseignement sur les menaces, la SOAR (orchestration, automatisation et réponse en matière de sécurité) et la SIEM (gestion des informations et des événements de sécurité).

Google renforce la sécurité des appareils mobiles sur Android et iOS

POUR RENFORCER la sécurité des différents smartphones, Google propose un nouveau gestionnaire des mots de passe sur iOS et une fonctionnalité de surveillance du dark web sur Android.

Gestionnaire de mots de passe Google sur iOS

Tout d'abord, les utilisateurs d'Apple qui évoluent aussi dans l'écosystème Google vont pouvoir bénéficier d'une sécurité accrue dès cette semaine, grâce au nouveau gestionnaire de mots de passe pour les appareils iOS annoncé par Google. Ce dernier propose désormais une option de remplissage automatique pour son gestionnaire de mots de passe sur les appareils Apple. Lorsque la fonctionnalité est activée, le gestionnaire de mots de passe Google mémorise tous les mots de passe et se connecte automatiquement aux comptes de l'utilisatrice ou de l'utilisateur à l'aide de ces mots de passe.
Cette mesure intervient quelques jours seulement après l'annonce de Google sur les clés d'accès devenant l'option de connexion par défaut pour tous les comptes Google, montrant sa volonté de s'affranchir totalement des mots de passe.
L'application Chrome dispose déjà d'une option de remplissage automatique pour les mots de passe. Cette nouveauté s'adresse donc surtout à celles et ceux qui ont choisi Safari comme navigateur principal.
L'option de saisie d'un mot de passe enregistré apparaîtra dans la ligne de suggestions du clavier et nécessitera toujours une vérification par reconnaissance digitale ou faciale.
Pour accéder au nouveau gestionnaire de mots de passe Google pour iOS, allez dans Réglages > Mots de passe > Options des mots de passe, puis ajouter Google. Pour pouvoir accéder à ce réglage, assurez-vous de disposer de la dernière version de l'application Google sur l'App Store. Sinon, installez la dernière mise à jour.

Une meilleure surveillance de vos données personnelles



Pour les utilisateurs d'Android, Google étend également son service de surveillance du dark web dans l'application Google. À l'origine, cette fonctionnalité était réservée aux abonnés de Google One, mais elle a été déployée au début de l'année pour les utilisateurs de Gmail. Elle permet aux utilisatrices et utilisateurs de vérifier si leurs informations ont été exposées sur le dark web.
Pour vérifier si vos données sont compromises, cliquez sur le menu de votre compte, dans le coin supérieur droit, et cliquez sur Rapport sur le dark web. Cette fonctionnalité devrait bientôt être proposée aux utilisateurs d'iOS.
Une fois la recherche lancée, Google parcourt tous les dossiers à la recherche de vos données personnelles – nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, nom d'utilisateur et mot de passe notamment. Si vos informations sont trouvées quelque part, le rapport sur le dark web vous les présente sous forme condensée, mais vous recevez un lien vers le site et une recommandation sur la manière de vous sécuriser.

BingoMod, ce malware Android qui vole vos données... et votre mobile



Un nouveau malware Android, baptisé BingoMod par les chercheurs qui l'ont découvert, fait littéralement des ravages. Ce cheval de Troie d'accès à distance (RAT) cible les utilisateurs pour dérober leurs informations personnelles et financières. Pire, il peut effacer complètement l'appareil infecté après l'avoir pillé.

Il aurait pu s'appeler Attila. Mais les chercheurs de la société de cybersécurité Cleafy qui l'ont déniché lui ont donné BingoMod comme nom de baptême. Mais il n'a rien d'un jeu innocent. Ce malware s'attaque à nos précieux smartphones Android avec un appétit vorace pour nos données personnelles et bancaires.

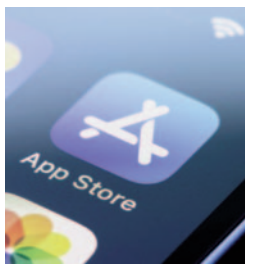
Mais ce n'est pas tout ! Une fois son festin terminé, il n'hésite pas à faire table rase en effaçant l'intégralité de l'appareil. Une vraie plaie numérique qui nous rappelle, si besoin était, que la vigilance est de mise dans notre monde ultra-connecté.

BingoMod, le RAT qui vous plume et disparaît

BingoMod n'est pas un simple virus, c'est un véritable couteau suisse du crime numérique. Ce RAT (Remote Access Trojan) se faufile à l'aide de la méthode sournoise du smishing dans votre smartphone Android en se faisant passer pour une application de sécurité légitime. Une fois installé, il demande l'activation des services d'accessibilité, prétextant en avoir besoin pour fonctionner correctement. C'est là que le piège se referme.

Avec ces autorisations en poche, BingoMod devient les yeux et les oreilles des pirates. Il enregistre vos frappes au clavier, intercepte vos SMS et établit une connexion avec un serveur de commande et contrôle. Les cybercriminels peuvent alors prendre le contrôle de votre appareil à distance, comme s'ils l'avaient entre leurs mains.

Ne vous sauvez pas, le pire est à venir. BingoMod est capable d'initier des transferts d'argent directement depuis votre téléphone, en contournant les protections bancaires. Et pour couvrir ses traces, il peut effacer complètement votre appareil après avoir fait main basse sur vos économies. Un scénario cauchemardesque qui laisse la victime démunie et sans preuves.



Apple a bien du mal à se débarrasser de ces applis de streaming pirates qui s'incrustent dans l'App Store

Des applications de streaming pirate ont réussi à passer à travers les mailles du filet de protection d'Apple et se sont infiltrées dans l'App Store. Malgré leur suppression, elles sont rapidement réapparues sous d'autres noms. Ces apps proposent illégalement des contenus payants de plateformes comme Netflix ou Disney+.

Quand on parle de pommes pourries, on pense rarement à celles du verger d'Apple. Pourtant, la firme à la pomme croquée vient de se faire avoir comme un bleu. Des petits malins ont réussi à glisser dans son App Store des applications de streaming pirate. Et pas qu'une fois ! Après avoir été démasquées et virées, ces applis sont revenues dare-dare, comme si de rien n'était.

Un vrai jeu du chat et de la souris qui met Apple dans l'embarras. Car si la marque à la pomme se targue d'avoir le jardin le mieux gardé du monde des smartphones, force est de constater que quelques mauvaises herbes arrivent quand même à pousser entre les plates-bandes. De quoi donner des sueurs froides aux utilisateurs qui pourraient bien mordre à l'hameçon sans le savoir.

Des applis pirates qui jouent au chat et à la souris avec Apple dans l'App Store

C'est l'histoire d'une appli qui ne voulait pas mourir. Tout a commencé avec Collect Cards : Storebox, une application de streaming pirate qui proposait gratuitement les contenus d'Apple TV+, de Netflix et d'autres plateformes. Pendant un an, elle a fait son petit bonhomme de chemin dans l'App Store, grimpant même à la deuxième place des applis gratuites les plus téléchargées au Brésil.

Partenaires, rivaux ou les deux ? La relation complexe entre OpenAI et Microsoft

Microsoft a été l'investisseur le plus important d'OpenAI

Bien que Microsoft ait déboursé beaucoup d'argent pour la recherche en IA d'OpenAI, les deux entreprises sont en concurrence dans quelques domaines essentiels. Une dualité qui brouille les frontières entre ce que signifie être un rival ou un allié dans le monde de la technologie.

Microsoft a été l'investisseur le plus important d'OpenAI, aidant le développeur de ChatGPT à poursuivre ses efforts dans le domaine en plein essor et potentiellement lucratif de l'IA. En retour, ChatGPT et le modèle GPT ont été intégrés dans plusieurs produits et services de Microsoft afin de les doter de capacités basées sur l'IA. Un échange gagnant-gagnant.

Dans le dernier rapport annuel de Microsoft, CNBC a remarqué que l'entreprise souligne qu'elle a conclu un partenariat à long terme avec OpenAI et qu'elle utilise ses modèles dans divers produits grand public et d'entreprise.

Une « coopétition » entre Microsoft et OpenAI

Dans le même temps, Microsoft et OpenAI sont également en concurrence dans plusieurs secteurs clés. Toujours dans son rapport annuel, Microsoft cite OpenAI (ainsi que d'autres entreprises) comme un concurrent, en particulier dans le domaine de la recherche et de la publicité dans les actualités.

Le signe d'une divergence dans leur relation ? Pas du tout.

En effet, le terme de « coopétition » est souvent utilisé pour décrire les entreprises qui travaillent en tant que partenaires, mais qui sont également en concurrence les unes avec les autres. À cet égard, la relation entre Microsoft et OpenAI n'a rien d'inhabituel. Mais elle mérite qu'on s'y penche.

« Nous avons un partenariat à long terme avec OpenAI, une société leader dans la recherche et le déploiement de l'IA », déclare Microsoft en première partie de son rapport annuel. « Nous déployons les modèles d'OpenAI dans nos produits grand public et d'entreprise. En tant que fournisseur exclusif de cloud d'OpenAI, Azure alimente toutes les charges de travail d'OpenAI. Nous avons également augmenté nos investissements dans le développement et le déploiement de systèmes de supercalculateurs spécialisés afin d'accélérer la recherche d'OpenAI.

Il a été scientifiquement prouvé que moins vous en savez, plus vous pensez que vous savez !



C'EST L'EFFET Dunning-Kruger, cet effet est décrit par Wikipédia comme un biais cognitif dans lequel les individus non qualifiés souffrent de supériorité illusoire, ils sont incapables de reconnaître leur propre incompétence. L'effet Dunning-Kruger était une étude faite par deux scientifiques de l'Université Cornell David Dunning et Justin Kruger en 1999.
Les participants ont été testés sur leurs compétences grammaticales, leurs capacités de raisonnement logique, ainsi que l'humour. Ceux qui étaient classés dans une partie nettement inférieure aux autres ont surestimé leurs propres capacités. Tandis que ceux qui avaient des capacités supérieures ont sous-estimé leurs compétences.

Charlie Chaplin a participé à un concours de sosies de lui-même en 1915 incognito et n'a pas gagné !



Charlie Chaplin était une superstar internationale grâce à ses films muets et son style unique. En dehors de ses nombreux films, les concours de sosie du célèbre acteur étaient une forme de divertissement populaire.
En 1915, Chaplin a décidé de participer à l'un de ces concours incognito à San Francisco, et bizarrement il a perdu, il a même échoué de se qualifier à la phase finale de la compétition.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



L'ancienne gare de Groenendael.

Surprise sur le site Immoweb: la SNCB a publié une annonce dans laquelle elle indique mettre en vente l'un de ses anciens bâtiments de gare, à savoir celui de Groenendael, en bordure du Ring et en lisière de la forêt de Soignes. Le prix minimum demandé par la société de chemins de fer est fixé à 180.000 euros.

Un pont flambant neuf à huit millions d'euros sur l'autoroute de la mer est finalement trop étroit

Comme le précise l'annonce, repérée par nos confrères de la DH, le bâtiment de la gare de Groenendael, construit en 1893, offre quelque 431 m² de surface habitable. Le bien est situé sur le territoire de la commune de Hoeilaart, dans le Brabant flamand, à quelques encablures du Ring et en lisière de la forêt de Soignes.
"Une véritable pépite"
"Une véritable pépite pleine de potentiel", souligne la SNCB qui précise que le bâtiment "se prête à de nombreuses réaffectations et attend une rénovation complète pour révéler toute sa splendeur."
De fait, si le prix minimum est fixé à 180.000 euros (soit le prix d'un petit appartement dans la zone), il faudra sans doute ajouter plusieurs dizaines (centaines?) de milliers d'euros pour redonner une seconde vie au bâtiment.
Appel d'offres À noter que si le bâtiment de gare n'est plus utilisé, ce n'est évidemment pas le cas des rails de la ligne 161 qui le bordent. Les trains s'arrêtent d'ailleurs toujours à Groenendael, et d'ici quelques années (si tout va bien), le RER passera également devant le bâtiment.
Enfin, la SNCB précise que les offres sont possibles jusqu'au 13 janvier 2025 et que celles-ci doivent répondre aux conditions décrites dans l'appel d'offres, lequel peut être obtenu sur simple demande au gestionnaire de dossier.

Elle lègue 90 000 € à sa commune contre l'entretien de sa tombe



Une petite commune située au centre des Deux-Sèvres a hérité de l'appartement d'une octogénaire. Elle a décidé de ce don d'une valeur de 90 000 euros … en échange de l'entretien de sa tombe deux fois par an.
L'extraordinaire histoire aurait presque pu passer inaperçue. Elle débute de manière tout à fait banale, lundi soir 16 octobre 2024, pendant le conseil municipal de Pougne-Hérisson. Une petite commune située au centre des Deux-Sèvres, entre Parthenay et Bressuire.
La traditionnelle réunion des élus, d'ordinaire si calme, a cette fois été marquée par une délibération insolite. Une habitante de Parthenay, une octogénaire, a en effet décidé de léguer son appartement parthenaisien d'une valeur de 90 000€ à la mairie de Pougne-Hérisson, à sa mort. En échange de l'entretien...

Pays-Bas

Une salle à manger au milieu des poissons: le projet de méga yacht totalement fou d'un cabinet de design néerlandais

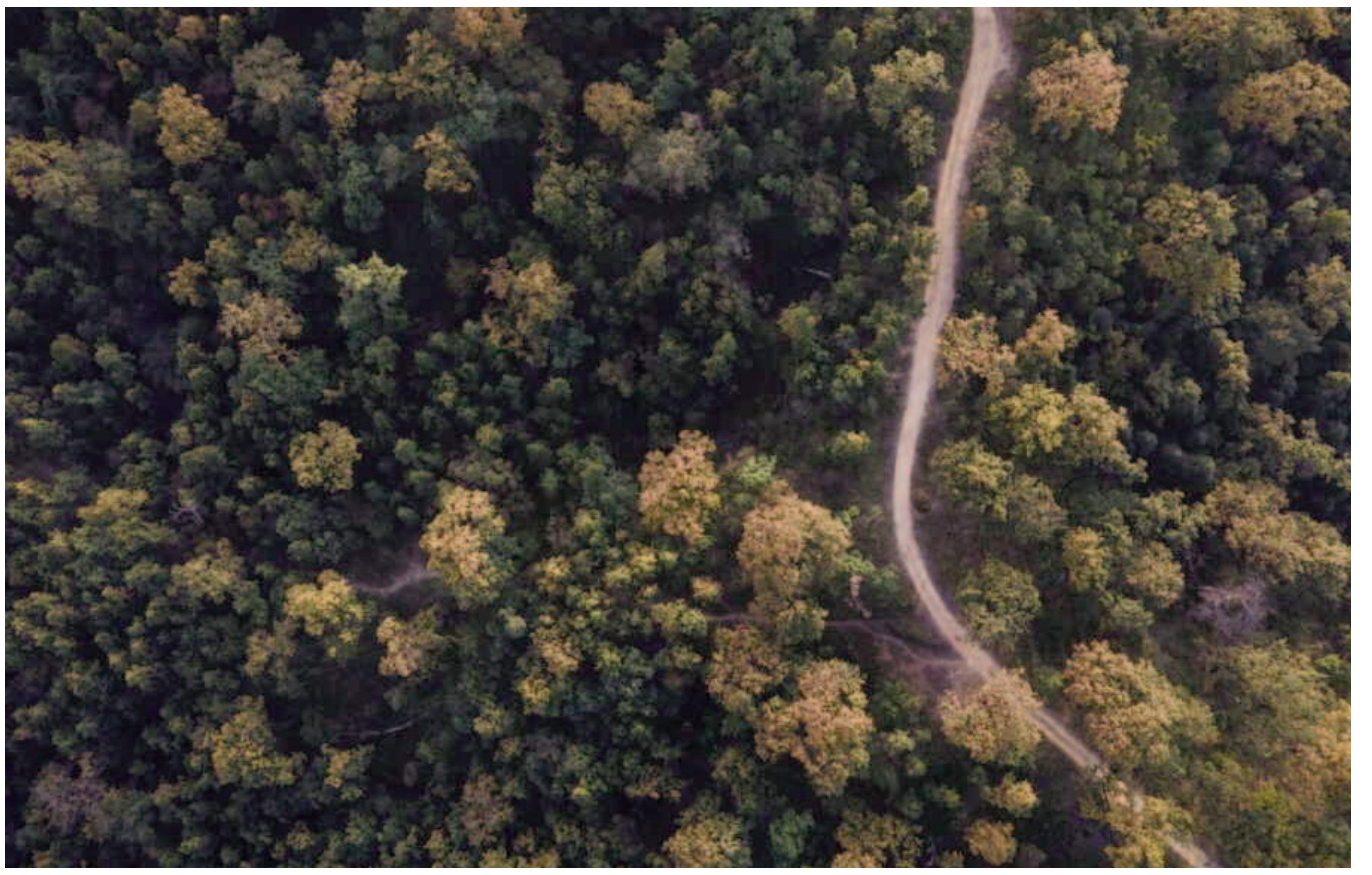
Le cabinet de design néerlandais "Sinot Yacht Architecture & Design" a récemment dévoilé un nouveau projet de méga yacht. Outre son grand nombre de chambres, sa piscine et son cinéma, le navire de luxe est équipé d'une salle à manger sous-marine.



Un projet démentiel. Dans une vidéo publiée le 25 septembre dernier, le cabinet de design "Sinot Yacht Architecture & Design" a présenté son nouveau projet de yacht.
Ce bateau de luxe mesure pas moins de 180 mètres de long et comporte six étages. Il dispose notamment de nombreuses chambres, d'une piscine avec salon, d'un sauna, d'un restaurant et d'une salle de cinéma pour 40 personnes.La pièce maîtresse du navire se trouve tout au fond du bateau. Il s'agit d'une salle à manger rétractable qui peut descendre jusqu'à cinq mètres dans l'eau. Grâce à une paroi en verre, il est possible d'observer la vie marine tout en mangeant. Le méga yacht n'a pas encore été construit, mais selon le cabinet de design, les plans sont "prêts".

Comment les Népalais ont réussi à faire renaître leurs forêts

Après quatre décennies d'efforts, les Népalais ont retrouvé leurs forêts. Leur méthode ? Les confier aux communautés locales. Lesquelles redécouvrent ce qu'implique de cohabiter avec une nature vraiment sauvage.



Le vieil homme avance avec précaution. Colline après colline, Khadga Bahadur Karki, 70 ans, débroussaille des arbustes desséchés puis rejoint une zone boisée – là où, il y a une vingtaine d'années, il a planté des semis. Du doigt, il montre au loin une enfilade de petites montagnes recouvertes d'arbres, surplombant la vallée de Katmandou. «Vous voyez ça ?, demande-t-il. Il y a quinze ans, c'étaient des monticules de boue rouge. Rien ne poussait.» Les yeux embués par les larmes, il ajoute : «Pour moi, ces arbres représentent plus que mes enfants.»

De vastes étendues de forêts confiées aux communautés locales

La transformation est radicale, et visible dans tout le pays. Une reforestation massive dont les graines ont été semées il y a plus de quarante ans. À l'époque, les autorités népalaises avaient confié de vastes étendues de forêts aux communautés locales et recruté des millions de bénévoles, comme Khadga Bahadur Karki, pour protéger et restaurer ces zones. Un effort salué par les défenseurs de la nature à travers le monde. Mais derrière cette réussite, certains problèmes ont émergé – notamment l'augmentation des conflits entre l'homme et la faune.

Les forêts gérées par ces communautés représentent aujourd'hui plus du tiers du couvert forestier du Népal. Et des études indépendantes montrent que celui-ci s'étend désormais sur 45 % du pays.

«Lorsque les zones boisées étaient à tout le monde, les gens en abusaient», explique Jefferson Fox. Ce spécialiste de la gestion des sols au centre Est-Ouest de l'université d'Hawaii a dirigé une étude de la Nasa qui a conclu que la surface forestière népalaise avait presque doublé entre 1992 et 2016. «Désormais, les communautés disent "non, vous ne pouvez pas aller là", et grâce à cela, les arbres font leur retour», poursuit le chercheur.

Braconnage, climat... le défi est à la préservation

Jusqu'au début des années 1980, le gouvernement avait bien du mal à convaincre les populations de cesser d'abattre des arbres pour aménager des terres agricoles ou en faire du bois de chauffage. Les autorités s'inquiétaient de l'augmentation des inondations et des glissements de terrain causés par cette déforestation. C'est suite à cela, et grâce à l'aide financière de la communauté internationale, qu'elles ont lancé leur chantier titanesque de replantation.

Des villageois, dont Khadga Bahadur Karki, se sont mis à planter du bois de rose et du sal (un arbre pouvant atteindre 35 mètres de haut) sur des terres desséchées. Organisés en petits groupes, ils se sont efforcés de protéger les jeunes arbres et d'empêcher les populations de faucher l'herbe pour faire du fourrage.

Aujourd'hui, le défi consiste à préserver ce fragile reverdissement. Ce qui implique pour les communautés de se protéger des trafiquants de bois, des braconniers… mais aussi de la nature elle-même. Car – effet du réchauffement climatique – plane la menace des incendies.

Dans les forêts népalaises, on voit ainsi des centaines de gens arracher les herbes et arbustes desséchés, et retirer l'écorce des arbres morts, des sous-produits de la forêt ensuite utilisés pour se chauffer, faire du fourrage, construire des habitations… Le surplus, revendu, leur permet de compléter leurs revenus.

Une faune sauvage en augmentation

Nombre de ces forêts communautaires jouxtent des parcs nationaux et, revitalisées, elles ont permis à des espèces végétales et animales en danger d'extinction, comme le tigre, le rhinocéros indien ou encore le gavial du Gange, un reptile de la famille des crocodiliens (il peut atteindre six mètres de long), de s'y épanouir à nouveau. Une augmentation de la faune sauvage qui cause des conflits avec l'homme, les animaux franchissant les limites de parcs souvent mal clôturés. De leur côté, les populations marginalisées qui vivent autour des parcs nationaux, zones quadrillées par des patrouilles de surveillance, affirment que le gouvernement cherche à les éloigner de leurs terres afin de les empêcher de prélever herbe, poissons et plantes.



Un matin tôt l'an dernier, Chijamaya Sarki, 61 ans, était en train de faucher de l'herbe dans la forêt pour en faire du fourrage lorsqu'elle a été tuée par un tigre. «Il ne restait d'elle qu'un corps à moitié dévoré», nous confiait Shyam Bahadur Majakoti, son fils âgé de 35 ans, en tenue de deuil et visiblement encore sous le choc, quelques mois après. La famille appartient à la communauté opprimée des dalit (les «intouchables» dans le système des castes). Pour lui et les siens, pas d'autre choix que de retourner dans la forêt chercher de l'herbe… comme sa mère. «C'est notre seul moyen de survie», disait-il.

Aujourd'hui on se tourne vers des activités plus lucratives que l'agriculture

Le Népal doit le retour de ces forêts au travail des communautés, mais, selon les experts, les migrations et la diminution de la dépendance à l'agriculture ont également joué un rôle. Des centaines de milliers de jeunes Népalais émigrent en effet chaque année vers d'autres pays d'Asie et du golfe Persique à la recherche d'emplois stables et bien rémunérés. L'argent qu'ils envoient à leurs proches restés au Népal – 9,3 milliards de dollars en 2022 – représente aujourd'hui près du quart du PIB. «Ceux qui bénéficient de cette aide financière n'ont plus trop de raisons de s'astreindre à un dur labeur agricole», explique Naya Sharma Paudel, chercheur spécialisé dans la gestion communautaire des forêts népalaises.

C'est le cas dans le village de Chainpur (à 500 kilomètres à l'est de Katmandou). Ici, la forêt de Kankali est désormais au cœur de l'économie locale. De nombreux villageois ont abandonné l'agriculture de subsistance et se sont tournés vers des activités plus lucratives, comme l'apiculture et la culture de fruits du dragon et de fraises. Avec ses douze ruches, Keshav Raj Basnet gagne ainsi 5 000 dollars par an (le revenu annuel moyen par habitant népalais est d'environ 1 300 dollars). Quant à son frère aîné, Vijaya Basnet, qui avait pour seules ressources la production de fourrage ainsi que le lait de ses deux bufflonnes et de sa vache, il a pu doubler ses revenus grâce à un emploi au service de protection de la forêt locale. Et peut ainsi financer les études de ses fils à l'étranger. «La forêt représente tout pour nous», dit Vijaya.

Reconstruire une économie plus verte

Elle est aussi cruciale pour les finances du Népal, pays parmi les plus pauvres d'Asie du Sud. Grâce à leurs actions de préservation des forêts et de lutte contre le changement climatique, les autorités se sont vu promettre, pour les années à venir, une enveloppe de 7,4 milliards de dollars dans le cadre d'une initiative de «reconstruction d'une économie plus verte» post-pandémie de Covid-19, menée par le Royaume-Uni et la Banque mondiale, ainsi que 300 millions de dollars attribués par, entre autres, la Norvège, les États-Unis et encore le Royaume-Uni.

Pour assurer la sécurité de ses précieuses forêts, Katmandou a ainsi déployé massivement l'armée dans certains parcs nationaux pour les protéger des braconniers, mais aussi, d'après les autorités, des populations locales. À Chitwan, parc national situé dans le sud-est du pays et entouré de forêts communautaires, 8 000 soldats armés patrouillent ainsi 24 heures sur 24, à pied, à vélo, en bateau et à dos d'éléphant pour veiller sur les tigres, rhinocéros, crocodiles et léopards qui peuplent la jungle.

Armé d'un fusil d'assaut M16, le sergent Anil Bahadur Gurung, 36 ans, avance prudemment sous le couvert des sals, à l'affût du moindre bruit qui pourrait indiquer la présence d'un tigre. Ce soldat, qui a combattu les rebelles maoïstes pendant la guerre civile (1996-2006), raconte avoir été poursuivi par l'un de ces fauves lors d'une récente patrouille. «J'ai eu si peur que j'ai grimpé à un arbre, se rappelle-t-il. Nous pouvons utiliser notre arme si besoin, mais je suis ici pour protéger les animaux, pas pour leur tirer dessus.» D'après les données officielles, une centaine de soldats ont été tués par des animaux sauvages depuis 1974 dans le cadre de leur mission.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les 7 premiers symptômes d'un lymphome

Le lymphome est un cancer du système lymphatique chaque année. Certains symptômes, qui paraissent pourtant anodins, peuvent semer le doute.



BIEN-ÊTRE

Le lymphome est un cancer du système lymphatique, l'appareil circulatoire composé de vaisseaux lymphatiques.

C'est un cancer diagnostiqué chez près de 14 000 nouveaux patients par an.

Selon l'Association France Lymphome Espoir, le lymphome non hodgkinien se classe au 6e rang des cancers les plus fréquents.

On distingue deux grands types de lymphomes : le lymphome hodgkinien (appelé auparavant maladie de Hodgkin) qui touche en particulier les jeunes adultes (20-40 ans) et qui représente 15% des lymphomes, et le lymphome non hodgkinien qui concerne les personnes autour de 60 ans et qui sont les plus fréquents.

1. Un ganglion gonflé

Le système lymphatique comprend des tissus et des organes qui fabriquent, entreposent et libèrent des lymphocytes (types de globules blancs). Ces lymphocytes sont des cellules du sang qui participent au système immunitaire, autrement dit à la défense de l'organisme. Globalement, on a trois types de lymphocytes : les lymphocytes B, T et NK. Les lymphocytes B sont les plus nombreux, par conséquent, les lymphomes B sont les plus fréquents. "Ces lymphocytes sont des patrouilleurs qui se promènent dans l'ensemble de l'organisme, mais ils se logent 70% du temps dans les ganglions.

Les seuls endroits dans lesquels ils ne peuvent pas se trouver sont les cheveux, les dents et les ongles, voilà pourquoi il est impossible d'avoir des lymphomes des cheveux, des dents ou des ongles. Un lymphocyte peut activer un oncogène, autrement dit "appuyer sur un mauvais bouton" qui, soit est une pédale d'accélérateur (le lymphocyte va ainsi se multiplier) soit un bouton qui empêche les lymphocytes de disparaître après une infection (on appelle cela un déficit d'apoptose)", décrit notre interlocuteur.

Cela va alors entraîner la formation d'une grosseur au niveau du ganglion dans lequel ce lymphocyte se trouve.

"Dans la mesure où on a des lymphocytes partout dans le corps, ces grosseurs peuvent être visibles au niveau des ganglions du cou, des aisselles, des creux inguinaux (plis de l'aine), de la rate, également des ganglions qu'on ne peut pas palper avec les doigts comme ceux entre les poumons (médiastin), derrière les reins (rétro-péritoine). Mais on peut aussi avoir des grosseurs au niveau de la peau, du foie, des intestins, du cerveau, de l'œil...", liste le Pr Gyan.

2. Une perte de poids brutale

Il n'y a pas que les symptômes dits tumoraux. "On peut également voir des retentissements sur l'état de santé général qui isolés, ne sont pas évocateurs d'un lymphome.

Dans certains cas, les personnes qui présentent un lymphome peuvent présenter une perte de poids brutale et inexpliquée, du fait que la tumeur consomme beaucoup d'énergie et donc des calories", indique l'hématologue.

3. Des sueurs la nuit

En cas de lymphome, "on peut également constater d'importantes sueurs nocturnes qui réveillent la personne tant elle est trempée ou elle a froid", précise le Pr Gyan. Ces sueurs sont suffisamment abondantes pour mouiller les vêtements de nuit et le linge de lit, et récurrentes.

4. Une fièvre qui persiste

"Une fièvre inexpliquée supérieure à 38°C et qui dure plus de 8 jours peut faire partie des signes annonciateurs d'un lymphome et nécessite de consulter un médecin. On peut également observer une fatigue importante, mais ce signal est difficile à appréhender car il reste subjectif", explique le médecin.

5. Des démangeaisons

Certaines personnes peuvent se gratter, parfois jusqu'au sang, et ne pas soupçonner un lymphome. "Si ce prurit reste inexpliqué, il peut être intéressant de réaliser un PET-scan (examen prescrit par un spécialiste) pour vérifier qu'il n'y ait pas de ganglion caché qui contient un lymphome. On peut parfois découvrir un lymphome à l'occasion d'une exploration de prurit", souligne l'hématologue.

6. Des douleurs aux articulations

"La présence d'un lymphome peut également entraîner des signes que l'on appelle "paranéoplasiques", qui correspondent à un ensemble d'anomalies pouvant accompagner certains cancers comme la survenue de pathologies auto-immunes plus rares comme des myosites (maladies rares qui touchent le muscle), ou des atteintes des articulations comme des polyarthrites".

7. Des difficultés pour respirer

Si le lymphome est situé au niveau des poumons, des signes respiratoires comme des difficultés à respirer, des essoufflements ou une toux persistante peuvent être observés. "Cela reste toutefois rare.

Ces troubles respiratoires peuvent également être liés à l'anémie provoquée par le lymphome.

Mais ce qu'il faut retenir, c'est que mises à part les grosseurs, spécifiquement au niveau des ganglions, il n'y a pas vraiment de symptômes spécifiques du lymphome", tient à préciser notre interlocuteur.

Est-ce les mêmes symptômes pour un lymphome hodgkinien ou non hodgkinien ?

Si les traitements sont différents, les symptômes sont sensiblement les mêmes. "Bien sûr, lorsqu'on entre dans le détail, on s'aperçoit qu'il y a des petites finesses dans la présentation des manifestations d'un type de lymphome à l'autre. Par exemple, le fait d'avoir des rash cutanés va plutôt évoquer un lymphome T angio-immunoblastique (LAI) qui est un lymphome non hodgkinien. Des personnes qui présentent des gros ganglions apparus brutalement peuvent induire un lymphome de Burkitt qui est également un lymphome non hodgkinien... Mais cela sera affiné au moment du diagnostic. Les signes d'orientation sont sensiblement similaires quel que soit le type de lymphome"

Comment détecter un lymphome lors d'une prise de sang ?

Il peut également y avoir un retentissement de la maladie sur la prise de sang, comme :

Une anémie : la présence d'un lymphome peut entraîner une auto-immunité contre les globules rouges, qui vont se détruire.

Une baisse des globules rouges, blancs ou plaquettes, si le lymphome atteint la moelle osseuse, donc au niveau du site de production des globules blancs, rouges et plaquettes. Cette atteinte peut être découverte lors d'un myélogramme ou d'une biopsie ostéo-médullaire.

Une hypercalcémie, définie par une trop grande quantité de calcium dans le sang

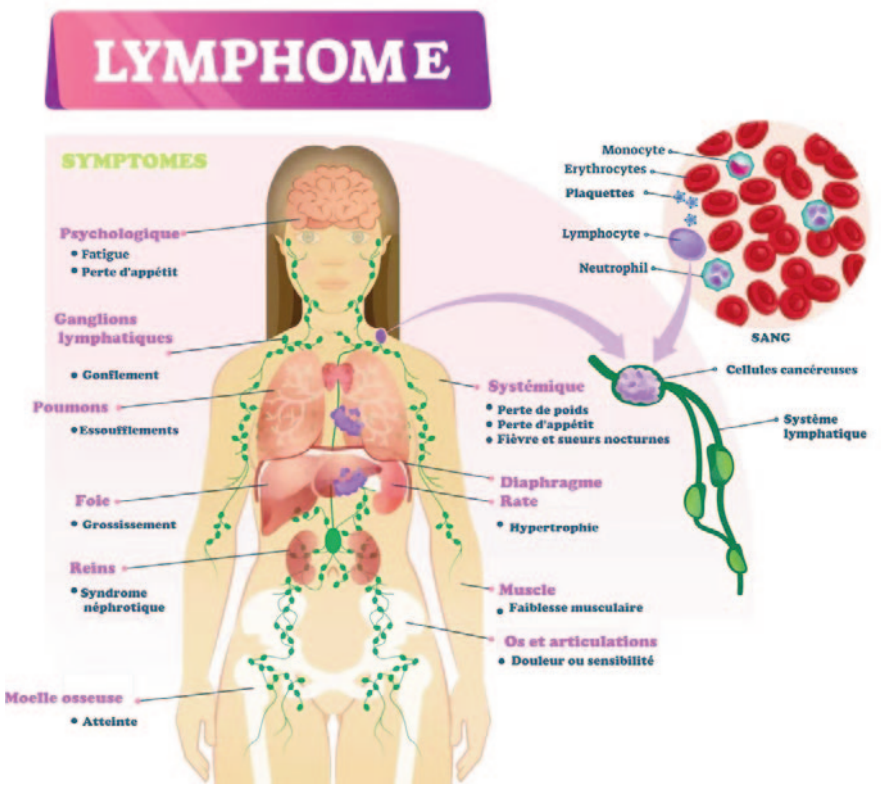
Une augmentation de l'acide lactique.

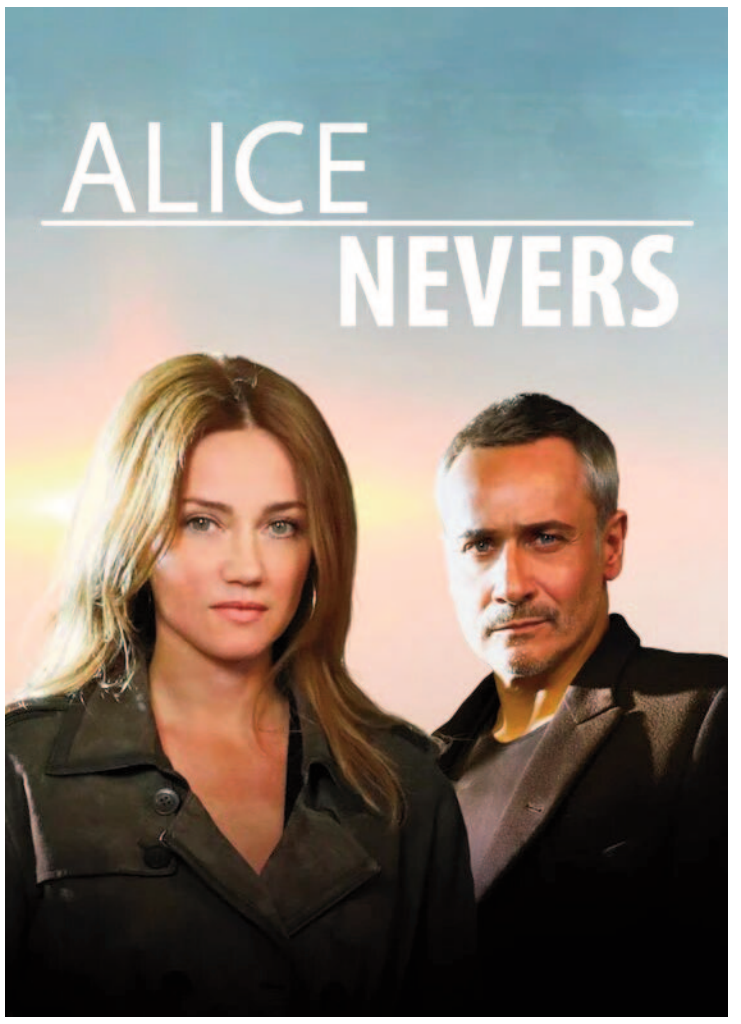
Quand ces symptômes apparaissent-ils ?

"Ces symptômes sont corrélés à la présence de la tumeur, donc ils surviennent dès le début du cancer. Par exemple, si la tumeur revient, au moment d'une rechute, ces symptômes peuvent apparaître et alerter le malade".

Qui consulter en cas de suspicion d'un lymphome ?

La présence de ces symptômes doit amener à consulter son médecin généraliste qui fera un premier examen clinique, un interrogatoire et prescrira une prise de sang. "Devant un ganglion isolé ou pas, le médecin généraliste adressera son patient à un spécialiste comme un hématologue (les hématologues sont les spécialistes des ganglions) qui réalisera des examens plus poussés. L'imagerie peut orienter, mais il s'agira seulement d'un élément d'orientation. Seule une biopsie est un élément de certitude et permet de poser un diagnostic de lymphome", conclut notre interlocuteur.

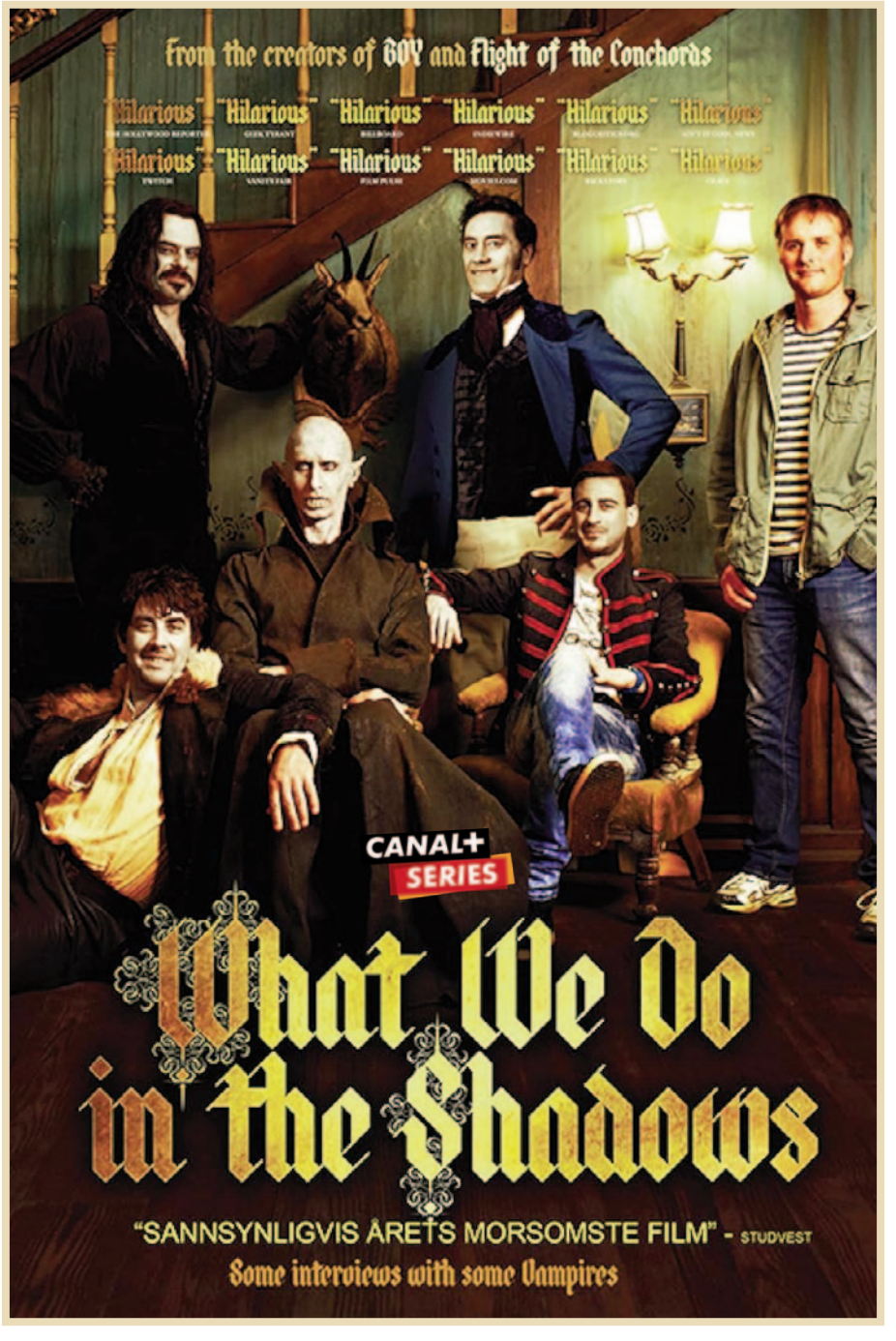








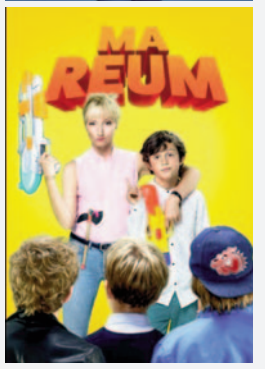




JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière France - 2021 — TF1
Alice Nevers

22h00 Magazine d'information France - 2024 — France 2
Envoyé spécial

20h55 Jeu - 2024 — M6
Le meilleur pâtissier

21h15 Football : Ligue Europa — CANAL+
Lyon / Eintracht Francfort

21h00 Film d'action — W9
France - 2023
Medellin

21h00 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada 2011
Sucker Punch

20h50 Téléréalité — 6ter
France - 2024
Les rois des colis perdus

20h55 Comédie - 2023 — CINE+ PREMIER
Les vengeances de Maître Poutifard

21h19 Magazine de société — C8
Y'a que la vérité qui compte

21h10 Drame - France 2022 — CINE+ CINEMA
Rue des Dames

20h55 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 2018
Ma reum

21h00 Téléréalité - 2024 — TMC
L'agence : l'immobilier
De luxe en famille

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière - France 2022
Saison 8

Engrenages

Gilou aide la bande de Cisco à se procurer des armes. Laure le filoche et le confronte. Edelman défend Lola avec brio. Ali découvre que Titi est le lien entre les mineurs marocains et la bande de Cisco. Il se fait menacer par son indic.

22h43

Série humoristique - États-Unis 2024
Saison 6

What We Do in the Shadows

Les vampires se rendent à une fête de bureau pour célébrer la promotion de Guillermo. Cet événement marque un véritable tournant dans la vie de ce dernier. Pourrait-il nourrir l'ambition de quitter ses camarades pour s'installer désormais tout seul, maintenant qu'il a appris à nouer des contacts avec les autres ?...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:52	12:23	14:55	17:13	18:43	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:56	12:27	15:01	17:19	18:49

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:10	12:42	15:16	17:34	19:03

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:55	12:33	15:17	17:35	19:00

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:17	12:49	15:23	17:41	19:10

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:21	12:53	15:28	17:46	19:15

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:24	12:56	15:32	17:50	19:19

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8064 — JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	9°
Oran	17°	7°
Constantine	16°	1°
Ouargla	17°	4°

L'AFFAIBLISSEMENT DE DAMAS FAIT LE JEU DES SIONISTES

Quelle feuille de route pour la Syrie de demain ?

Quelle sera la nature du nouveau pouvoir à Damas ? La chute soudaine des structures de l'Etat-Baath, et à leur tête l'armée arabe syrienne, soulève de très nombreuses questions sur les dessous de cet effacement et de la rapidité de l'incursion qui a mené le groupe islamiste Hay'at Tahrir Echam de son réduit à Idlib pour finir par prendre la capitale Damas. Et pourtant, l'armée arabe syrienne était l'une des plus importantes de la région, les bombardements successifs de l'armée sioniste, depuis la chute du président Bachar Al-Assad, contre les bases aériennes, terrestres et maritimes syriennes en disent long sur une volonté américano-sioniste de réduire ce qui reste de l'armée syrienne en une armée croupion.



Quel avenir pour la Syrie ?

Aujourd'hui, le plus important pour les syriens c'est la reconstruction de leur Etat, de ses institutions et la consolidation de l'armée, seule bouclier contre les visées expansionnistes de l'entité sioniste. Le groupe islamiste d'Ahmed Al-Cha'ra, alias Abou Mohamed Al-Joulani, et dans l'ivresse de la victoire, s'occupe davantage de marketing politique et de blanchiment de son image, entachée par une proximité criminelle avec le groupe terroriste DAECH et du front Nosra, coupables des pires atrocités entre 2012 et 2018, que de vouloir construire véritablement les institutions d'un pays ravagé par la guerre, l'exode de sa population et la pauvreté.

En instaurant un couvre-feu à Damas pour empêcher la circulation des personnes, le groupe islamiste, aide, indirectement les sionistes qui bombardent depuis dimanche toutes les infrastructures militaires et stratégiques de la Syrie. Ces attaques ne se limitent pas à Damas la capitale, elles concernent tout le territoire syrien : des bases des forces terrestres, aériennes et navales sont systématiquement détruite. L'argument c'est d'empêcher les rebelles de disposer de cet armement lourd ! Simple question : qui a permis à ces rebelles d'exister d'abord et de disposer de toute cette capacité militaire pour pouvoir prendre le contrôle du pays ensuite ? Si ce n'était l'aide et la complicité directe des puissances atlantistes (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Turquie) et arabe (Qatar), Hay'at Tahrir Echam et ses supplétifs seraient toujours dans leur réduit d'Idlib.

Autre question, pourquoi Al-Joulani et ses troupes n'ont pas prononcé un seul mot sur le génocide sionite à Ghaza, ou mieux, n'ont dénoncé les agressions sionistes contre le territoire syrien ?

Soit, la feuille de route qui leur a été assignée ne stipule pas de confrontation avec l'entité sioniste, soit, ils font le jeu de cette dernière !

Certes, la Syrie de la fin 2024 est un pays exsangue. 90 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté. Pire, la seule Turquie accueille plus de 4 millions de réfugiés syriens, devenus un fardeau pour l'économie turque, ce qui explique, en partie, la volonté du président Erdogan d'en découdre militairement avec Bachar Al-Assad, après le refus par ce dernier de reprise des relations entre Damas et Ankara avant l'évacuation par la Turquie de ses troupes de Syrie.

Autre indice qui explique en grande partie l'effacement de l'armée arabe syrienne. Les officiers gagnaient 30 dollars par mois, les soldats 10 dollars par mois. Pour nourrir leurs familles, les officiers laissaient rentrer beaucoup de leurs soldats, et ils ne touchaient même pas les 10 dollars par mois. Il n'y avait plus d'argent dans les caisses de l'Etat pour payer la solde. D'ailleurs, l'une des dernières décisions rendue public de l'ancien président, l'augmentation de 50% des salaires des militaires. C'était déjà trop tard !

La disparition de l'armée arabe syrienne est concomitante à l'affaiblissement des capacités militaires du Hezbollah libanais après une guerre d'usure de plus d'un an et le reflux de la présence iranienne en Syrie font en réalité le jeu des Israéliens et des Américains. Le verrou syrien étant ouvert, il est plus facile actuellement pour le gouvernement génocidaire de Netanyahu d'assoir son hégémonie sur toute la région et de fragmenter un espace fragilisé par la brutalité des agressions sionistes et les stratégies américano-atlantistes.

En résumé, un groupe islamiste à la tête de la Syrie aura plus de chance de provoquer la libanisation du pays à défaut d'une véritable balkanisation politique et territoriale. Au lieu de bâtir un Etat avec des institutions et une armée forte, Hay'at Tahrir Echam va consommer son crédit auprès du peuple syrien et finira sans doute par reproduire le scénario afghan ou libyen, celui de la lutte entre seigneurs de la guerre pour des réduits et des domaines féodaux, à la merci du «protecteur» américain et/ou sioniste.

Mahmoud Benmostefa

DÉCÈS DE NOTRE COLLÈGUE ET AMI NOURREDINE SAIDI

Adieu Nounou !



Notre collègue et ami **NOURREDINE SAIDI**, chauffeur au *Jeune Indépendant*, depuis plus de vingt ans, est décédé des suites d'une longue maladie mardi soir à Alger. Il était âgé de 66 ans. Il a été inhumé hier au cimetière de Miramar à Raïs Hamidou. Nounou comme l'appelait tous ses amis et collègues était une personne modeste et appréciée de tous. Disponible et humble, il a toujours effectué ses taches avec abnégation et rigueur auxquelles il était assigné à Alger ou dans les autres villes du pays. Le collectif du *Jeune Indépendant* garde aussi de lui une personne généreuse, sociable, affable et surtout facile à vivre. Enfant de Bab El-Oued, Nounou était également un musicien en herbe et un mordu de la chanson chaâbi, étant un afficionado du grand maître Amr Ezzahi. Il était aussi un fervent supporter de la JS Kabylie. Le destin a voulu que Nourredine tire sa révérence le même jour que la légende des canaris le coach Mahieddine Khalef. Aujourd'hui, c'est toute la famille du *Jeune Indépendant* qui salue sa mémoire et lui rend un grand hommage.

LJI

BORDJ BADJI-MOKHTAR

Reddition de deux terroristes

DEUX terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes à travers le territoire national durant une semaine. C'est ce qu'a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», indique la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des services de sécurité de l'ANP, les terroristes dénommés respectivement Bayaoui Shafaï, alias Abou El-Tahar, et Foulani Ali se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire». «Les deux terroristes avaient en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 9 chargeurs garnis et d'autres effets. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 36 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 12 quintaux et 31 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,6 kilogramme de cocaïne, et 1.235.506 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Illizi, des détachements de l'ANP «ont arrêté 596 individus et saisi 49 véhicules, 384 groupes électrogènes, 337 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». De même, «23 autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 21.940 litres de carburants, 83 quintaux de tabac, ainsi que 21,30 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis». D'autre part, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 480 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», précise le même bilan.

S.O. B.